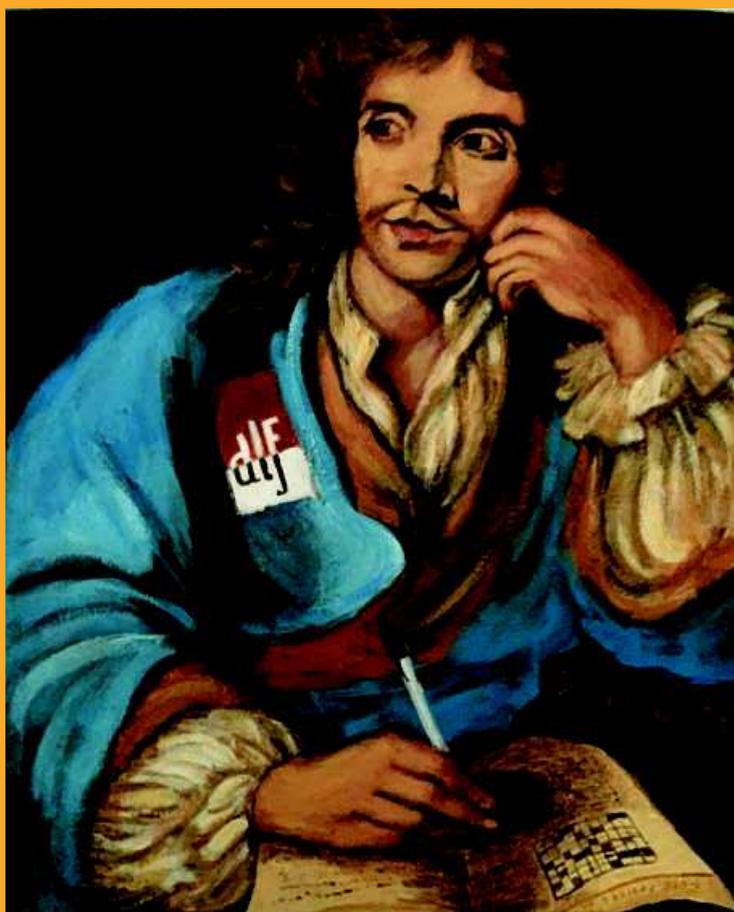




Défense de la langue française

promotion et rayonnement



Le français m'a apporté une liberté, une franchise,
une sensation d'être un écrivain très jeune.

Brina Svit

N° 260
9 €
2^e trimestre 2016

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164





Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux (†), Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard,
Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet.
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Armand Camboulives,
président honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Laurent
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène ; Bruno
Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences
d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, sénateur ; MM. Benoît
Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien
sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis
Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; Jacques Le
Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, sénateur ; Jacques
Monge, secrétaire général des Amis de l'ENS, professeur
émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M. René Goyer, président ;
M^{me} Françoise Wuilmart,
vice-présidente.

Champagne-Ardenne :

M^{me} Nadine Najman,
présidente ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet,
président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;

M^{me} Nicole Eymyn,
secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon,
président ;
M. Denis Rothé, secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob,
président.

Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,
président ;
M^{me} Florence Haack,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau,
secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente ;
M^{me} Yvette Naga,
présidente adjointe.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatreboeufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboué,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après le « Portrait de Molière » de Charles-Antoine Coypel (Comédie-Française).

Citation de la couverture : Brina Svit est une romancière slovène, écrivant principalement en français.

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel et Claude Wallaert.





Défense de la langue française



N° 260
avril - mai - juin 2016

Du président

- 2 À Natacha Polony.
Xavier Darcos,
de l'Académie française
4 *In memoriam* Philippe Beaussant.

Le français dans le monde

- 6 J'ai deux grandes amours.
Eliška Kozáková
8 Disparités linguistiques.
Étienne Bourgnon
10 Francophonie.
Line Sommant
13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 16 Le jeu dangereux d'une UE
anglophone.
Jean Quatremer

Le français en France

Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne
de la langue.
20 Mots en péril.
Gilles Fau
21 Acceptions et mots nouveaux.
22 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost.

- 24 Sport et rugby.
Stéphane Brabant
26 Le langage de la presse écrite.
Hervé Mathurin
27 Vous avez dit « bergerie » ?
Nicole Vallée
28 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
30 Les mots du mystère.
Serge Lebel

Style et grammaire

- 32 L'orthographe, c'est facile!
Jean-Pierre Colignon
33 Tout est dans l'accent.
Joseph de Miribel
34 Réforme arbitraire.
André Cherpillod
36 Où gît le lièvre ?
Paule Piednoir
39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Autant en emporte le taon.
Jean Brua
44 Circonflexe.
Jacques Favreul
46 L'accent circonflexe.
Christian Massé
46 Cuiller de bois.
Douglas Broomer

- 47 Pullulation des tricots.
Bernard Leconte
48 Cadet Rousselle.
Maurice Véret
48 Carton rouge.
Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

- 49 Pas d'accord sur les accords.
Bertrand Kempf
51 Quand le français soigne
son image.
Alain Sulmon
54 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
55 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Le français pour

- 56 Natacha Polony.
60 Mots croisés de Melchior.

Nouvelles publications

- 61 *Nicole Vallée*
Jacques Dhaussy
Monika Romani

I à XVI

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2016-2

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0318 G 83143





À Natacha Polony

C'est dans les salons du Sénat, en présence de nombreuses personnalités, notamment de M^{me} Jacky Deromedi, sénateur des Français établis hors de France, et de M. Philippe Beaussant, de l'Académie française, président d'honneur de DLF, que notre président, Xavier Darcos, a remis le prix Richelieu à Natacha Polony, le 2 avril.

Merci, Madame le Sénateur, d'accueillir notre association dans ce décor fastueux pour la remise de son prix Richelieu.

Mesdames, Messieurs, président de DLF depuis six mois seulement, j'ai aujourd'hui la joie de remettre ce prix pour la première fois. Par chance, je le remets à une personne que je connais bien et depuis longtemps. En 2002 déjà, ministre de l'Enseignement scolaire, je redoutais sa plume acérée dans *Marianne* ou dans *Le Figaro*, où l'on peut d'ailleurs continuer à retrouver son talent et sa lucidité.

Faut-il vous présenter Natacha Polony ? Agrégée de lettres, journaliste à Europe 1, chroniqueuse dans la presse écrite, ou animatrice à Paris Première (son émission « Polonium » lui vaut aussi ce prix Richelieu), cette grande professionnelle des médias trouve aussi le temps d'écrire. Elle a publié depuis quelques années plusieurs ouvrages qui s'inscrivent parfaitement dans la ligne des combats que nous menons aujourd'hui en faveur de la langue française. Lisez ou relisez *Nos enfants gâchés : petit traité sur la fracture générationnelle française*, *Le pire est de plus en plus sûr : enquête sur l'école de demain*, ou encore *Nous sommes la France*, paru en 2015.

Les médias – les journalistes, donc –, qu'ils soient reporters ou chroniqueurs, ont une immense influence sur notre langue, sur la façon dont elle se forme et évolue, sur sa perception populaire. Lorsqu'ils l'affadissent, la concassent, voire la massacrent, cette





Xavier Darcos, de l'Académie française, président de DLF, Natacha Polony, lauréate du prix Richelieu 2016, et Antoine Blanc, vice-président de DLF.

influence, hélas, ne diminue pas pour autant ! Natacha Polony, elle, sait résister à la facilité et, en s'exprimant dans un français précis et rigoureux, tard la nuit ou tôt le matin, est la preuve que l'on peut être journaliste et parler un excellent français.

Aujourd'hui, nous pouvons nous enorgueillir que notre prix Richelieu soit « généré » (un néologisme que m'a appris le ministère de l'Éducation nationale, qui s'irrite que les programmes scolaires traditionnels ne soient pas assez « générés ») puisque Natacha Polony est la troisième femme à le recevoir après Florence Dauchez et Annette Gerlach, en 2006. Trois lauréates en onze ans : nous sommes sur la bonne voie, en marche vers la parité !

Chère Natacha, en vous remettant, au nom de DLF et de ses membres, le prix Richelieu, c'est votre maîtrise de la langue française, la richesse de votre vocabulaire et votre modernité langagière que je salue. Recevez-le avec mon amitié confraternelle et la vive admiration de tous ceux qui sont ici présents.

Xavier Darcos

de l'Académie française





In memoriam

Philippe Beaussant nous a quittés le 8 mai, à l'âge de 86 ans. Il a présidé DLF de juin 2011 à octobre 2015.

Il était et restera l'un des grands musicologues de notre temps.

Nous avons présenté ici plusieurs de ses nombreux ouvrages, toujours éclairés par une pensée lumineuse qui transforme son érudition en un plaisir de découverte.

Au moment de lui dire adieu, nous aimerions faire découvrir un peu l'homme que nous avons eu la chance de rencontrer. Tous ceux qui, lors de ses obsèques, lui ont rendu hommage ont souligné sa grande modestie, sa culture et sa curiosité immenses, comme son

incomparable énergie pour faire connaître et comprendre ce qu'il aimait – à commencer par la musique, la peinture, la littérature...

La défense et la promotion de la langue française faisaient partie de ses grandes préoccupations. Et c'était avec passion qu'il suivait les actions menées par DLF. Impossible d'oublier ses arrivées joyeuses à nos réunions et à nos assemblées générales. Impossible d'oublier son bonheur (et le mien) lorsque son confrère et ami Xavier Darcos a accepté de lui succéder. Et, peu de temps avant sa mort, nous avons eu la joie de le voir participer heureux à côté de Xavier Darcos à notre assemblée générale et à la remise du prix Richelieu.

Philippe Beaussant était un homme délicieux. Discret et modeste, certes, mais c'était un enthousiaste capable de soulever des montagnes. La musique en France lui doit beaucoup, et nous aussi. Nous ne l'oublierons pas.

G. M.-V.

À lire : « La mort d'un immortel », bel hommage de Dominique Hoppe, vice-président de DLF, sur le *Huffington Post.fr*, le 23 mai.



Le

français

dans le

monde



J'ai deux grandes amours

Grâce à M^{me} Jacky Deromedi, sénateur des Français établis hors de France, la cérémonie de remise des prix de la Plume d'or 2015 s'est déroulée dans l'un des salons du palais du Luxembourg, le 21 mars. Pour entourer la lauréate, M^{me} Deromedi avait convié plusieurs personnalités, parmi lesquelles notre président Xavier Darcos, de l'Académie française ; Patrice Gélinet, conseiller chargé du respect de la langue française dans les médias au CSA ; le conseiller culturel de l'ambassade de la République tchèque ; M^{me} Laurence Lalatonne, chargée de l'Action culturelle au sein de la Fondation Alliance française, ainsi que tous les membres de l'équipe des concours. Voici le remerciement prononcé par la jeune lauréate tchèque, Eliška Kozáková.

Madame le Sénateur, Mesdames, Messieurs,

Je suis très émue d'être ici. Je voudrais en remercier M^{me} Jacky Deromedi, qui nous a invités au Sénat, l'association Défense de la langue française qui a organisé le concours de La Plume d'or, le réseau des Alliances françaises où le concours a eu lieu, et M^{me} Pavlínková, mon professeur au lycée.

Grâce à La Plume d'or, j'ai connu Défense de la langue française dont la vocation me paraît merveilleuse. Moi, j'ai deux grandes amours dans l'univers des langues : le français, ma langue étrangère, et le tchèque, ma maternelle. Dès septembre 2015, les deux font l'objet de mes études et je vois bien comment les gens qui prennent soin d'elles sont importants.

Une langue n'est pas du tout simplement un outil qui entraîne avec soi des choses compliquées comme l'orthographe ; c'est un élément qui





© Jean-Marc Schroeder

Xavier Darcos, de l'Académie française, président de DLF, la lauréate de La Plume d'or 2015, Eliška Kozáková, Corinne Mallarmé, chargée de l'accueil des lauréats, et Jacky Deromedi, sénateur des Français établis hors de France.

regroupe les gens, qui détermine notre manière de penser, et qui forme la nation avec sa mentalité. Ce qui veut aussi dire que si l'on veut comprendre les gens, il faut apprendre leur langue. Et cela fonctionne même de l'autre côté : si l'on veut être compris, il est nécessaire d'enseigner sa langue. Il est génial que DLF fasse les deux : s'occupe de sa nation et donne envie aux étrangers d'apprendre le français.

Grâce au concours, j'ai visité Paris pour la première fois seule. Cette expérience est étroitement liée au sujet de la production écrite de la Plume d'or, qui a été : « Pourriez-vous renoncer à la vie en société ? » Ma réponse, « non », serait aujourd'hui encore plus forte qu'en avril dernier : bien que je profite bien des heures libres lors desquelles je me promène seule, elles sont beaucoup plus tristes que celles que je passe avec de la compagnie. Je suis très heureuse que les membres de DLF soient ici avec moi et m'aident à découvrir leur capitale. J'espère pouvoir rembourser cette dette une fois en tant que traductrice et interprète.

Je vous remercie de m'avoir écoutée avec patience. Madame le Sénateur, encore merci pour votre engagement.

Eliška Kozáková





Disparités linguistiques

Le parler régional en Suisse romande et en France voisine

De juin à octobre 2015, près de 10 000 personnes ont participé à une étude sur les usages du français parlé en Suisse romande et en France voisine, menée par les universités de Neuchâtel, Genève et Zurich. Les chercheurs ont présenté à la presse, le 3 novembre 2015 à Neuchâtel, les premiers résultats de l'étude, fondée sur les renseignements de 8 000 participants, dont quelque 5 000 Suisses. Les données suivantes proviennent du compte rendu établi par l'Agence télégraphique suisse (ATS).

Les chercheurs ont déjà réalisé des dizaines de cartes géographiques mettant en évidence le degré de vitalité des mots et expressions, ainsi que leur diffusion hors du lieu d'origine. L'une des grandes tendances est le morcellement linguistique, avec de fortes disparités entre cantons et même entre districts. Par exemple, les habitants de l'arc jurassien utilisent plus facilement que d'autres la phrase « *c'est droit ce que je lui ai dit* », mais sont peu friands de l'adjectif « *bonnard* », que l'on entend ailleurs en Suisse romande.

Au demeurant, certains usages ne sont pas aussi typiquement suisses qu'on pouvait le croire. Les Romands ne sont, en effet, pas seuls à dire « *avoir meilleur temps de* » faire quelque chose. Les Français du Doubs, du Jura et de Haute Savoie utilisent aussi cette expression. Autre exemple : « *adieu* » pour « *bonjour* », qu'on entend aussi en France jusque dans les Pyrénées.

Cependant, certaines expressions restent cantonnées sur le sol helvétique, comme « *déçu en bien* ». Attribuée habituellement aux Vaudois, cette dernière résonne dans l'ensemble de la Suisse romande.

L'analyse en fonction de l'âge indique des expressions susceptibles de perdre du terrain en « vieillissant ». C'est le cas du passé surcomposé, entendu plus souvent chez les aînés que chez les jeunes. Exemple :





« *Il a eu fumé.* » Deux exemples qui concernent aussi surtout les personnes âgées : « *Il veut pleuvoir* » au lieu de « *Il va pleuvoir* » ou « *Il est venu grand* » à la place de « *devenu* ». Autre objet d'analyse intéressant : le genre. Il semble que les hommes utilisent certaines expressions bien plus souvent que les femmes. Le phénomène est net pour « *il est venu grand* » pour « *devenu* » et « *il veut pleuvoir* » au lieu de « *va* ».

Au demeurant, les participants ne se sont pas bornés à répondre au questionnaire en ligne, mais ont apporté de nombreux compléments : listes, commentaires ou critiques. Deux réactions se dessinent, parfois mêlées : un attachement à certains usages régionaux et un jugement sur la norme (« *Je connais l'expression, mais ne l'utilise pas car ce n'est pas du bon français* »).

L'enquête se distingue par l'ampleur de la récolte (mots, expressions, prononciations, accents). « *Elle englobe des locutions souvent entendues, mais jamais défrichées dans d'autres études. Grâce aux suggestions reçues, les chercheurs mettront en ligne un nouveau sondage enrichi.* »

Étienne Bourgnon

Délégation de Suisse

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.





Francophonie

La XXVI^e Biennale de la langue française relative à « La Francophonie vivante : l'enseignement de la langue et des littératures d'expression française à l'étranger » s'est tenue les 9 et 10 octobre à l'université Babès-Bolyai de Cluj-Napoca, en Roumanie. Elle a bénéficié des soutiens de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) et l'AMOPA (Association des membres de l'ordre des Palmes académiques).

I. La langue française, un atout dans le monde des affaires : les approches institutionnelles et les témoignages individuels.

Christophe Gigaudaut [directeur de l'Institut français de Roumanie] a insisté sur le partage, la transmission de la langue française, les enjeux économiques de cette langue en Roumanie et le consul Pascal Fesneau a souligné que le français devait rester la langue qui permet de communiquer dans les domaines scientifique, sportif, culturel... Les affaires sont favorisées par la francophonie, citant la Roumanie, l'Afrique, le Québec francophones... Autre atout, le droit continental est prépondérant dans le monde et Paris est la place juridique par excellence. Premier investisseur en Roumanie, la France est en demande d'employés francophones. Une belle occasion est offerte par le domaine médical et par le marché de l'économie numérique avec les nouvelles applications de l'internet (notamment en Afrique).

Odile Canale [DGLFLF] a présenté le *Guide des bonnes pratiques dans les entreprises*, qui se veut incitatif et non contraignant. Mariana Perisanu [Académie d'études économiques] a évoqué la préparation des francophones en vue de leur recrutement dans les entreprises françaises implantées en Roumanie, ainsi que Marinella Coman [université de Craïova], pour qui le français est un atout professionnel, car les investisseurs tiennent compte des demandes du marché (délocalisation des entreprises françaises comme Auchan, Carrefour, Dacia). Pour ce qui est des études





médicales, Radu Oprean [Université de médecine et de pharmacie] a annoncé que pour l'année 2014-2015, on comptait 895 étudiants en médecine dentaire et en pharmacie, dont 465 Français. L'apprentissage du roumain par les étudiants est obligatoire, connaissance testée en troisième année.

Enfin, j'ai évoqué l'importance de la maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral dans les entreprises établies en France. Elle favorise l'ascenseur social, certifie le suivi, entre autres juridique, intervient dans l'image de marque de l'entreprise, aide à remporter des marchés. La Cegos, premier organisme de formation professionnelle en Europe, assure des formations certifiantes aidant les salariés à renforcer la maîtrise de cette langue des affaires.

II. La littérature roumaine d'expression française en Roumanie : théâtre, roman, poésie.

Matei Visniec a raconté comment le français est venu le chercher avec ses livres, ses histoires, ses images, sa musique... « *Paris, c'était ma ville, une manière de retrouver ma famille mentale. [...] Je séduis la langue française jusqu'au point où j'accouche d'une pièce de théâtre. La langue française fait partie du code génétique de la culture française.* »

Elena-Brandusa Steiciuc [université Ștefan cel Mare de Suceava] a parlé d'Oana Orlea (1936-2014), écrivaine qui s'est mise à écrire en français et a attiré l'attention du monde entier sur les dérives du régime Ceaușescu. *Un sosie en cavale* (1986) est un cri d'alarme contre la dictature et *Les Années volées* (1991) raconte divers moments d'entrée dans le système et de l'adaptation à celui-ci.

Puis, Alain Vuillemin [professeur d'université émérite] a fait découvrir « Le théâtre pluridimensionnel » de Georges Astalos (1933-2014). D'abord officier dans l'armée roumaine, Georges Astalos a commencé sa carrière en langue roumaine puis l'a continuée en langue française. Après un exil en France, il revient en Roumanie. Il écrit en italien, en roumain, en français. La poésie lui assure la célébrité. Il est aussi le créateur d'un théâtre spatial floral. C'est un écrivain de l'entre-deux, qui peut être un passage ou un abîme, une personnalité difficile à cerner.





Le français dans le monde

Enfin, Roxana Bauduin [universités de Versailles-Saint-Quentin et de Cluj] évoque le poète et sémioticien méconnu Paul Miclau, dont le message tient en trois mots : amour, absolu, néant. Il a publié de nombreux sonnets, forme fixe qui lui a permis des innovations où il exprime des émotions entre retenue et fulmination. Horia Badescu [écrivain] a souligné le cheminement vers soi-même : « *Le métissage langues française et roumaine a donné des résultats remarquables. [...] Mon imaginaire devient-il autre sous la pression du français ? [...] Je n'ai pas changé en changeant de langue, je suis resté moi-même.* » Enfin, Constantin Frosin [université de Galati] confie que « *la langue française lui a permis d'exprimer son indignation et sa haine et l'a aidé à dire ce qu'il voulait dire en roumain* ».

La XXVI^e Biennale*, par la haute tenue des interventions, la richesse des idées exposées, a montré l'intérêt de notre langue pour le monde des affaires, ainsi que la liberté qu'elle offre à ceux qui écrivent en français pour exprimer leurs pensées et leurs combats.

Line Sommant**

* Les actes de cette XXVI^e Biennale sont consultables sur internet à l'adresse : <http://www.biennale-lf.org/les-actes-de-la-xxvie-biennale.html>.

** Professeur à l'université Sorbonne-Nouvelle-Paris 3.

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'étiquette.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**





Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—

Suisse

• Du 27 avril au 1^{er} mai, le 30^e Salon du livre et de la presse de Genève a attiré 94 000 personnes. La Tunisie et Paulo Coelho étaient les invités d'honneur. L'exposition consacrée à cet écrivain a connu des pics de fréquentation. Lors de ce salon, le prix Ahmadou Kourouma a été attribué au Mauritanien Mbarek Beyrouk, pour son roman *Le Tambour des larmes* (Elyzad, 2015, 272 p., 18,90 €).

• Le livre sur les quais, du 2 au 4 septembre à Morges, sera présidé par Dany Laferrière, de l'Académie française.

• La Thurgovie abandonne le français à l'école primaire : il n'y a que 0,4 % de locuteurs français dans ce canton.

—

Sénégal

« Autour de l'arbre à palabres », tel était le thème du 30^e Congrès du CIÉF*, qui s'est tenu du 23 au 26 mai à Saly-Portudale.

—

Le Grand prix de littérature de la Société

des gens de lettres a été décerné au poète haïtien René Depestre pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix, qui récompense des ouvrages de langue française de qualité, lui a été remis le 21 juin.

—

Hongrie

Le label d'excellence (Label FrancÉducation) a été décerné au lycée bilingue Kölcsey de Budapest. Depuis 2012, cette marque de qualité est accordée aux établissements scolaires étrangers qui participent, dans le cadre de leur enseignement national, au rayonnement de la langue et de la culture françaises.

—

Québec

• C'est à Saguenay que s'est tenu, du 20 au 22 mai, le congrès Richelieu international 2016.

• Du 23 au 26 juin est organisé par Impératif français le 40^e festival L'Outaouais en fête.

• Le Congrès international francophone des ressources humaines 2016 est prévu les 8 et 9 septembre à Montréal.

• Le 69^e Congrès de l'ACELF* aura lieu du 22 au 24 sep-

tembre à Québec. Thème : « #franconumérique2016. »

—

Asie centrale

L'équipe de Novastan, magazine sur l'internet, fait appel « à l'engagement des amoureux de l'Asie centrale, aux soutiens des lecteurs de projets de presse novateurs ou simplement aux francophones enthousiasmés à l'idée que des Kirghizes, des Ouzbeks ou des Kazakhs aient envie de s'exprimer en français ! » (Agora francophone, n° 84.)

—

« Festival de chansons et de musiques actuelles, essentiellement francophones », les Francofolies de La Rochelle auront lieu du 13 au 17 juillet.

—

Belgique

Le XIV^e Congrès Mondial de la FIPF* se tiendra à Liège, du 14 au 21 juillet, et aura pour thème : « Le français, langue ardente. » Ce congrès portera sur la question de la place et du rôle du français dans les mondes culturel, social, intellectuel, économique,





Le français dans le monde

professionnel d'aujourd'hui et de demain.

—

Maroc

Les Championnats du monde francophones de Scrabble se disputeront à Agadir, du 21 au 28 juillet.

—

La 11^e Semaine acadienne se déroulera du 9 au 15 août à Courseulles-sur-Mer et dans d'autres communes de la côte de Nacre. Au programme : conférences, rencontres, musique, danse...

—

Le 9^e Festival du film francophone d'Angoulême aura lieu du 23 au 28 août. Ce festival souligne la francophonie dans le cinéma actuel et en rappelle l'importance.

—

Colloque à Beaune - Dijon les 27 et 28 septembre : « Les terminologies professionnelles de la gastronomie et de l'œnologie : représentations, formation, transmission. »

—

Les 33^{es} Francophonies en Limousin se tiendront du 21 septembre au 1^{er} octobre. À noter : le 30 septembre sera LA journée de la francophonie et de

la langue française, avec des rendez-vous, de midi à minuit, autour d'artistes, linguistes, auteurs, universitaires et comédiens.

—

À voir

« Destination francophonie », le samedi sur TV5 monde, avec le soutien de l'OIF. On peut voir ou revoir sur l'internet ces émissions d'Ivan Kabacoff. De l'Albanie au Vénézuéla, en passant par la Hongrie, le Cambodge..., mais aussi par Alexandrie, Prétoira, Lyon, Rabat... autant de pays et de villes où le français est aimé.*

—

À écouter

Le samedi de 15 à 16 heures, « La librairie francophone », émission coproduite et diffusée par France Inter, Radio-Canada, la RTBF en Belgique, et la Radio Télévision Suisse. On peut écouter ou réécouter, sur le site de France Inter, ces émissions animées par Emmanuel Khérad.

—

Italie - France

Les 4 et 5 octobre aura lieu à Paris, à la Fondation Del Duca, la suite du colloque « Le Dictionnaire de l'Académie française. Langue, littérature, société » (c'est à l'université de Cagliari, le

30 avril, que s'est déroulée la première journée).

« Les résultats scientifiques des trois journées paraîtront en deux volumes, sous la direction de Gabriel de Broglie, Hélène Carrère d'Encausse, Giovanni Dotoli, Mario Selvaggio :

Vol. I : Edizioni Universitarie Romane, Rome, journée de Cagliari.

Vol. II : Hermann, Paris, collection "Vertige de la langue", fondée et dirigée par G. Dotoli, journées de Paris. »

—

Nous publierons sur le site de DLF, la vidéo de la fête organisée par la Maison de la francophonie, à Bata, le 20 mars. Les élèves équato-guinéens y font des progrès fulgurants en français.

Françoise Merle

*ACELF

Association canadienne d'éducation de langue française

*AIEF

Association internationale des études françaises

*CIÉF

Conseil international d'études francophones

*FIPF

Fédération internationale des professeurs de français

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie





Les

langues

de

l'Europe





Le jeu dangereux d'une UE anglophone

Jean Quatremer, correspondant de *Libération* à Bruxelles, lauréat du prix Richelieu 2010, nous a autorisés à reproduire cet article publié le 21 avril 2016.

Le temps où Umberto Eco pouvait affirmer que « *la langue de l'Europe, c'est la traduction* » appartient à un lointain passé. Aujourd'hui, il constaterait que « *la langue de l'UE, c'est l'anglais* ». Ceux qui osent s'en étonner, voire protester, sont renvoyés à leur ringardise, leur nationalisme, leur refus de modernité, leur franchouillardise (ça, c'est pour les Français). Certes, on compte toujours 23 autres langues officielles dans l'Union, mais, vu de Bruxelles et de Francfort, il s'agit d'autant d'idiomes tribaux, survivance des vieux États-nations, voués à être sacrifiés sur l'autel d'une construction communautaire qui sera anglophone ou ne sera pas.

En quelques années, à la faveur du grand élargissement de 2004-2007, l'anglais s'est imposé comme *lingua franca*, sans que cela n'ait jamais été discuté par quiconque, non seulement au sein des administrations européennes, mais aussi vis-à-vis des citoyens.

Si un Européen ne maîtrise pas les subtilités de l'anglais, il ne pourra pas savoir ce qui se passe à Bruxelles. Ainsi, le site internet de la Commission, le gouvernement de l'Union, est quasi uniquement en anglais. Celle-ci se justifie en expliquant qu'elle ne peut pas tout traduire dans toutes les langues, vu les coûts que cela représente. C'est faux : la traduction représente 60 centimes par habitant et par an. Une paille au regard de ce que Bruxelles dépense en actions de communication sans intérêt dont les budgets pourraient être utilement réaffectés. En outre, plusieurs autres institutions





parviennent à maintenir un certain degré de multilinguisme : c'est le cas du Parlement européen, du Conseil des ministres ou encore de la Cour de justice. Surtout, la Commission fait comme si l'Union était une sorte d'ONU votant des résolutions, alors qu'elle décide de normes qui vont s'appliquer dans les vingt-huit États membres. Or, les lois nationales doivent encore être rédigées dans la langue locale. Tout le problème est là : un ensemble de 500 millions d'habitants peut-il être dirigé dans une langue que seule une minorité maîtrise, minorité qui risque encore de diminuer si le Royaume-Uni quitte l'Union ? Est-ce un hasard si les banques allemandes viennent de décider de s'adresser uniquement en allemand à la BCE, chargée de les superviser, car on ne s'explique jamais mieux que dans sa langue ? La Commission pense-t-elle avoir assez de légitimité pour imposer l'anglais à tous les peuples européens sans délibération préalable ? La réponse est évidente : elle joue un jeu dangereux en confirmant, jour après jour, que l'Europe est bien une affaire étrangère aux États et aux peuples qui la composent.

C'est pour ça que les gouvernements, y compris français, ont cessé de se battre contre cette dérive : ils n'y trouvent, au fond, qu'avantages. Plus l'Europe devient incompréhensible, au vrai sens du mot, plus ils deviennent maîtres du récit européen. La montée des euroscepticisms trouve là en partie son explication : comment accepter d'être dirigé dans une langue qu'on ne comprend pas, langue qui véhicule un système de valeurs qui n'est pas issu d'un compromis linguistique, comme cela a longtemps été le cas, d'où, par exemple, les accusations récurrentes en France « d'ultralibéralisme européen » ? L'anglais, ou plutôt le « globish », sera peut-être un jour la langue appauvrie des Européens. Mais nulle directive ne pourra l'imposer.

Jean Quatremer



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue*

RENSEIGNER v. tr. XII^e siècle. Dérivé d'*enseigner*.

Éclairer, informer quelqu'un en lui fournissant les indications dont il a besoin. *Renseigner un visiteur. Renseigner un client avec obligeance.* [...] Pron. *Prendre, demander des renseignements.* [...]. Au participe passé, adjt. *Je suis très mal renseigné sur ce point.* [...]

L'emploi de *renseigner* dans des phrases comme « *renseigner un questionnaire, un formulaire* » est fautif ; on utilisera les verbes *remplir* ou *compléter*.

RENTRE v. intr. et tr. XII^e siècle. Dérivé d'*entrer*.

I. V. intr. (se conjugue avec l'auxiliaire *être* ; [...]). **A.** Le préfixe *r(e)* marque le retour en un lieu, à un état antérieur.

1. Pénétrer dans un lieu après en être sorti, retourner d'où l'on vient. *Rentrer dans sa chambre.* [...] Spécialt. Sans précision de lieu. Regagner l'endroit où l'on vit habituellement. *C'est l'heure de rentrer. Je suis rentré fourbu* [...].

2. Fig. Se retrouver dans une position, une situation que l'on avait perdue ou quittée. Surtout dans des locutions. *Rentrer en faveur, en crédit, en grâce.* [...]

3. Reprendre son travail, son activité après une absence, des congés. [...]

B. Le préfixe *r(e)* a une valeur intensive

ou expressive. **Dans la langue courante, il arrive que *rentrer* se substitue à *entrer*.**

Il convient cependant de ne pas employer l'un pour l'autre. **1.** Pénétrer à l'intérieur de (*rentrer*, en ce sens, ajoute au verbe simple une nuance d'effort, d'insistance ou l'idée d'une plus grande profondeur). *L'ennemi est rentré dans la place.* [...]

Fig. Être admis dans un groupe, une institution qui ne sont pas ouverts à tous. *Rentrer à l'École polytechnique.* [...]

Spécialt. En parlant de sommes que l'on perçoit, que l'on touche (dans cet emploi, *rentrer* n'est pas en concurrence avec *entrer*). *Les affaires marchent bien, l'argent rentre dans les caisses.* [...]

2. Fam. Percuter, heurter violemment (en ce sens, on n'emploiera pas le verbe *entrer* mais seulement le verbe *rentrer*, [...]). *La voiture est rentrée dans un arbre* [...].

C. *Rentrer* et *entrer* s'utilisent indifféremment au sens d' « être contenu, inclus dans ». *Plusieurs métaux rares rentrent dans ces alliages.* [...]

II. V. tr. (se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*). **1.** Remettre à l'intérieur ce que l'on avait sorti ou qui était sorti ; par ext., mettre à l'abri ce qui était dehors. *Rentrer sa voiture au garage. Rentrer les pans de sa chemise dans son pantalon. Rentrer le train d'atterrissage d'un avion...*

* Extraits du fascicule RENON à RESSERVIR (5 avril 2016) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet.





Mots en péril

ACÉDIE – ACÉDIA : n. f. Péché de la tristesse et de la désolation spirituelle.

« *Contre l'acédie, je ne me rappelle plus quel Père recommande le travail manuel. Admirable conseil, que j'ai toujours pratiqué spontanément : il n'y a pas de cafard, cette acédie séculière, qui résiste au bricolage.* » (Cioran.)

FAGOTIN : n. m. Par assimilation à un petit fagot, singe habillé que montrent les charlatans et les bateleurs. Par extension, bouffon d'un théâtre de foire.

« *...Un mois durant, le roi tiendrait
Cour plénière dont l'ouverture
Devait être un fort grand festin
Suivi des tours de Fagotin.* » (La Fontaine.)

GUÉPIN : adj. Qui a le caractère, la méchanceté de la guêpe.

« *À ce trait de liberté guépine, M. Colbert prit feu et dit avec émotion : Comme vous parlez, mon ami.* » (Amelot de La Houssaye, 1634 - 1706.)

NASARDE : n. f. Chiquenaude sur le nez.

NASARDER : v. Frapper quelqu'un d'une chiquenaude sur le nez. Au fig. Se moquer de quelqu'un ou de quelque chose, bafouer.

« *... il vous a plu d'insulter et faire nazarder et brocarder de façon vile, du haut des remparts, ma femme bien-aimée.* » (L. Daudet.)

PAUCITÉ : n. f. Petite quantité, petit nombre.

« *Je ne connais que trop la paucité de mon public, et je ne sais si j'en dois être triste ou fier.* » (Balzac.)

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE Synonyme : **DIPLOMATIE DE L'ENVIRONNEMENT** (pour *environmental diplomacy, green diplomacy*) : Diplomatie, ouverte à des partenaires non étatiques, qui porte sur la gestion de biens publics mondiaux environnementaux.

Note :

1. La diplomatie environnementale vise principalement à établir des accords inter-étatiques concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la conservation et le partage des ressources en eau, ou la protection de la biodiversité.
2. On trouve aussi le terme « *diplomatie verte* », qui n'est pas recommandé.

GUERRE TIÈDE (pour *lukewarm war*) : Situation de tension très forte entre États, qui altère gravement leurs relations sans exclure la poursuite d'échanges politiques, économiques ou culturels.

JOURNALISME PARTICIPATIF (pour *open journalism*) : Activité journalistique qui fait appel au public pour la collecte et l'élaboration de l'information.

TRANSITION HUMANITAIRE (pour *humanitarian transition*) : Période durant laquelle la responsabilité de l'action

humanitaire, menée jusqu'alors dans un pays par des institutions internationales, est transférée progressivement aux autorités nationales ou locales.

* * *

MOULAGE À MOUSSE PERDUE (pour *lost-foam casting*) : Procédé de fonderie dans lequel un modèle en mousse de polystyrène de la pièce à réaliser, noyé dans un bac de sable, est remplacé lors de la coulée par du métal fondu.

Note : Le moulage à mousse perdue reprend le principe du moulage à cire perdue.

SCHOOPAGE Synonyme : **MÉTALLISATION PAR PROJECTION À CHAUD** (pour *hot metal spraying*) : Traitement anticorrosion d'une pièce en alliage ferreux consistant à projeter sur sa surface un métal ou un alliage fondus, à l'aide d'un arc électrique ou d'un chalumeau.

Note :

1. Le métal projeté peut être du zinc, de l'aluminium ou du cuivre.
2. Le terme *schoopage* vient du nom de l'inventeur de cette technique, le Suisse Max Ulrich Schoop.
3. On trouve aussi le terme *schoopage*.

* Extraits de « Vocabulaire des relations internationales » et de « Vocabulaire des matériaux, métallurgie », publiés au *Journal officiel* le 7 mai 2016. Les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *FranceTerme*.





De dictionnaires en dictionnaires

Circonflexe : de la corde au char qui rime avec barbâtre...

« **Circonflexe** adj. (sir-kon-flék-se – lat. *circumflexus* ; de *circum*, autour, *flexus*, plié). Fam. Tortu, de travers contourné en plusieurs sens : *Un nez circonflexe. Une jambe circonflexe.* » C'est ainsi que Pierre Larousse, dans son *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, introduit ce mot particulièrement délicat. Et d'y ajouter un autoportrait du malheureux Scarron, tout à fait lucide quant à son physique malmené par la maladie : « **Ma poitrine est toute convexe ; Enfin je suis tout circonflexe.** » Voilà qui ne nous réconcilie pas nécessairement avec l'accent circonflexe.

D'ailleurs, pourquoi *circumflexe* ? Du latin *circumflexus*, répondent en chœur les étymologistes, en sous-entendant *accentus*, ce qui somme toute peut paraître très simple. Encore que si on précise que *circumflexus* appliqué à *accentus* dérive du verbe *circumflectere*, c'est-à-dire « décrire une courbe dans l'arène » s'agissant d'un char romain, l'information se complique singulièrement. Et davantage encore si l'on ajoute que les Romains calquaient ici à leur façon le grec *perispômenê*, venant pour sa part du verbe *perispan*, entendons « modifier brusquement la tension d'une corde » de lyre pour faire percevoir deux sons de suite. Ce que les guitaristes pratiquent fort bien en poussant la corde vers le bas ou en la tirant vers le haut, lui faisant faire d'une certaine façon un accent circonflexe. C'est donc à l'image d'une corde tendue ou du virage d'un char que ce petit signe doit ses désignations successives, et qu'en héritiers du latin, nous choisîmes l'adjectif *circumflexe*, tout en le rebaptisant « petit chapeau »,





pour nos enfants, à qui l'on rappelle forcément qu'il ne saurait rester sur la *cime*, et que dans sa chute il tombe toujours dans l'*abîme*.

De manière récurrente, la tempête souffle sur ce chapeau, que Jules Renard dans son *Journal* assimilait joliment à une « **hirondelle de**

l'écriture », mais il semble que la

mentonnière soit solide, les ministres passent et l'accent circonflexe subsiste. On en oublierait presque qu'un mouvement inverse se manifesta pour ajouter çà et là des accents circonflexes. Ainsi, relisons l'article « accent » de l'abbé Féraud qui souhaitait réformer l'orthographe avec son *Diction[n]aire critique de la langue française*, publié en 1787. « **Il serait à souhaiter**, y déclare-t-il, **qu'on marquât du circonflexe les syllabes longues, barbâtre, colère, empître, aurôre, lectûre, emphâse, thêse, surprîse, chôse, mûse, ôser, etc.** Cet accent, ajoute-t-il, **ne choquerait pas les yeux : ce ne serait pas un nouveau caractère introduit dans la langue, & l'on aurait par ce moyen une prosodie abrégée ; tout le monde étant averti qu'il n'y a de syllabes longues que celles qui seraient marquées de cet accent.** » À suggérer en haut lieu !

Jean Pruvost



Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





Sport et rugby

Curieux destin que celui du mot *sport* ! Nous l'imaginons d'origine anglaise, alors que l'Angleterre l'a, au contraire, importé de France avant de nous le réexpédier beaucoup plus tard, de la même façon qu'elle l'a fait pour *flirt-fleurette*, *nurse-nourrice*, *penalty-pénalité*, etc.

Sport dérive, après un long cheminement, du vieux vocable français *desport*, variante de *deport*, et qui désignait l'ensemble des moyens grâce auxquels le temps se passe agréablement : conversation, distractions, badinage, jeux. *Deport* est lui-même un substantif verbal de l'ancien verbe *se deporter*, « s'amuser ».

Desport passe au XIV^e siècle en Angleterre, où il garde la même signification et se transforme en *disport* avant d'être victime d'une aphérèse et de se réduire à *sport*.

Le mot subsiste aussi, quelque temps du moins, en France. Chez Rabelais, au XVI^e siècle, *se desporter* signifie toujours « s'amuser ».

En Angleterre, la signification du mot évolue très lentement. Toujours « divertissement » au XV^e siècle, il acquiert, à la fin du XVI^e siècle, le sens de « compétition, manifestation ludique ».

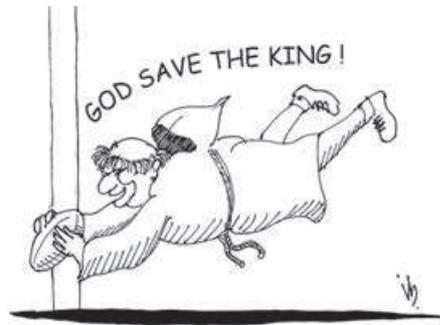
C'est au XIX^e siècle que Thomas Arnold donne au mot *sport* sa physionomie propre et le sens dérivé et restreint que nous lui connaissons aujourd'hui, celui de compétitions sportives, dont on connaît la place importante qu'elles occupent dans les systèmes modernes d'éducation anglo-saxons.

Thomas Arnold fut un ecclésiastique, théologien, historien, et réformateur scolaire anglais. Devenu à 32 ans, en 1827, principal de l'école de Rugby, il fit de celle-ci un foyer de discipline religieuse et morale autant que de culture intellectuelle et physique. Cette éducation fut prise pour modèle dans tout le pays.





Rugby était une ville britannique de moyenne importance. Située dans le comté de Warwick, au sud-est de Birmingham, sur l'Avon, elle disposait depuis 1567 d'un collège, fondé par Laurence Sheriff.



Par une coïncidence extraordinaire, c'est dans cette même école que venait d'être inventée en 1823, par un élève, William Webb Ellis, une nouvelle forme du jeu de balle au pied qui prit le nom de la ville, le *rugby football* (par opposition à l'*association football*, que les Américains appellent *soccer*) et allait être rapidement adoptée par les universités d'Oxford, puis de Cambridge.

Ces deux événements conférèrent à Rugby et à son collège une renommée et une réputation qui n'allaient plus baisser depuis lors.

L'acception première moderne de *sport* resta générique, comme *disport* dont il était issu : c'est l'activité physique, l'ensemble des exercices faits dans le sens d'un jeu, de la lutte et de l'effort, et dont la pratique suppose un entraînement méthodique et le respect de certaines règles, d'une discipline et d'un esprit loyal (*fair play* peut se traduire par « franc-jeu »).

Le mot **sport** revient en France dès l'année suivante, soit en 1828. Mais il se répandra surtout après la publication du journal *Le Sport* fondé en 1853 par Eugène Chapus. À ce moment, il se prononce encore à l'anglaise *sport* (Littré, *Dictionnaire de la langue française*). Puis le *t* final deviendra muet.

Au sens premier du mot s'ajouta bientôt un second sens, parallèlement au développement et à la diversification du sport : celui de chacune des formes particulières et réglementées de cette activité physique. Les sports se comptent aujourd'hui par centaines.

Stéphane Brabant





Le langage de la presse écrite (*suite*)

Mots techniques

ACCROCHE : Elle a pour vocation de mettre en exergue les phrases les plus fortes ou significatives d'un article. Elle doit retenir l'œil du lecteur pour l'inciter à lire le texte dans son intégralité. Elle complète le titre.

BON À TIRER ou BAT : Validation d'une page par un responsable de la rédaction. Quand tous les BAT sont donnés, l'édition est bouclée.

CHAPÔ : L'orthographe s'est imposée avec le temps, par commodité, chez les secrétaires de rédaction. Il fonctionne comme une présentation ou un résumé. Il dit l'essentiel en répondant aux questions « qui, quoi, où, quand, pourquoi ? ». Il met en exergue les plus fortes informations contenues dans l'article qui vient dessous. Il doit être d'un style neutre.

DESK : Groupe chargé de la fabrication du journal. N'écrit pas mais relit les articles. Seul mot d'origine anglaise dans cette liste.

INFOGRAPHIE : Information traitée graphiquement (cartes, courbes, etc.).

PAGE : Tête, ventre et pied désignent l'emplacement des articles. On commande un article « en pied », c'est-à-dire en bas de page.

PIGISTE : Journaliste extérieur à la rédaction, rémunéré à l'article. Peut disposer d'une carte professionnelle comme un journaliste salarié à plein temps. Les pigistes font des « piges » et sont de plus en plus nombreux dans la presse.

REPIQUAGE : Modification d'une page en cours de tirage.

RIGUEUR : Terme désignant la priorité pour un article. S'il est « de rigueur », il doit passer absolument.





RUBRICARD : Journaliste chargé d'une rubrique particulière (sport, fait-divers, justice, etc.).

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Journaliste chargé de mettre en pages le journal, de refaire les titres, de relire les articles, etc. C'est lui qui se trouve en bout de chaîne dans la fabrication.

TITRAILLE : Ensemble des titres d'un journal. Titres informatifs, résumant l'article, ou incitatifs, destinés à accrocher le lecteur.

(À suivre.)

Hervé Mathurin

Vous avez dit « bergerie » ?

Vous n'êtes pas sans savoir que sous l'Occupation (si loin pour les uns, si proche pour d'autres), les « parpaillots » de France et de Navarre, qui n'avaient pas oublié ce que « persécution » veut dire, se montrèrent des plus compatissants et secourables envers nos frères israélites. Or donc, un jour de 1941 ou 42, le pasteur Marc Boegner (président du Conseil de l'Église réformée de France) obtint une audience du chef de l'État, auquel il déclara : « *Monsieur le Maréchal, à côté de votre Statut des Juifs, la Révocation de l'Édit de Nantes, c'était... de la bergerie...* »

Le Petit Robert 2015 : « **Bergerie** 3. Poème, récit, pièce de théâtre mettant en scène les amours des bergers. ► églogue ; bucolique, pastorale. »

Petit Larousse 2015 : « **Bergerie** 3. Poème, souvent galant, qui évoque des amours pastorales. »

Nicole Vallée





Les mots en famille

« Tire la chevillette et la bobinette cherra. »

Voilà une expression qui tient de la formule magique. C'est Charles Perrault qui l'invente. L'histoire du *Petit Chaperon rouge* et du grand **méchant** loup hante nos souvenirs d'enfance.

Par **chance**, dans la version de 1857 des frères Grimm, la grand-mère et le Petit Chaperon rouge, dévorés par le loup, survivront. Heureuse **coïncidence**, il suffira à un chasseur d'ouvrir le ventre du loup pour les sauver !

Ici, point de **cadavre** ! L'histoire connaît donc une **chute** extraordinaire. Ces sortes de fables où apparaît le loup sont légion en **Occident**. Ces contes ont souvent des rebondissements en **cascade**. Dans de nombreux cas, le loup **récidive** mais finit par disparaître **accidentellement**.

Dans *Pierre et le Loup*, Pierre saisit chaque **occasion** pour crier au loup ! Ce conte musical de Prokofiev traduit bien la **cadence** à laquelle se déplacent animaux et acteurs. Il y a un instrument de musique spécifique pour illustrer chaque **incident** de l'histoire.



Mais quelle racine se cache derrière tous ces mots ? Ils appartiennent tous à la racine indo-européenne ***kad** qui veut dire « tomber ». Le verbe **choir** et ses dérivés en sont la parfaite illustration. Perrault utilise ce verbe exceptionnellement au futur en écrivant « **la bobinette cherra** », « la bobinette tombera ».

Si l'on comprend aisément qu'une **cascade** est une chute d'eau, on peut se demander ce que la **chance** vient faire dans cette famille de mots. À l'origine, la *chéance* dérive du latin *cadentia*, participe présent du verbe *cadere* qui veut dire « tomber ». Un exemple va illustrer notre chance, vous dites à un ami : « Merci pour ton invitation, cela *tombe* bien, je suis libre ! »





Qu'est-ce qui tombe bien ? C'est le jeu de dés qui nous donne la réponse. Vous avez un double 6, cela tombe bien ! Vous avez donc de la **chance**. Inversement, vous avez le double 1, cela tombe mal, c'est un coup de **malchance** !

Vous retrouvez des dérivés de ce mot en matière de crédit, par exemple.

Quand vous posez la question : à quelle date tombe l'**échéance** ?

Faudra-t-il payer à terme **échu** ou à **échoir** ?

Si vous n'êtes pas vigilant sur les dates, un acte juridique peut devenir **caduc**. Vous êtes alors obligé de *laisser tomber* !

Si vous n'avez pas de **parachute**, vous pouvez tomber de haut jusqu'à la **déchéance** ! Pour une civilisation, ce sera la **décadence**. Quant à la **cadence**, elle rythme nos pas, c'est ce qui tombe régulièrement.

Notre grand **méchant** loup est, lui, une curiosité ! *Mescheant*, au XII^e siècle, est le participe présent du verbe *mescheoir*, « arriver malheur, c'est ce qui meschoit ». Par un glissement de sens, le mot arrive à l'idée de faire tomber (jeter) un sort, d'où *être méchant*.

Ainsi, au fil des jours, tout peut nous arriver, tout peut nous « *tomber dessus* », pour reprendre une expression populaire. Les Gaulois n'avaient-ils pas peur que le ciel leur tombe sur la tête ?

À nous de savoir saisir les bonnes **occasions** pour ne pas être victime d'**incidents** ou, pire, d'un **accident**. Autant de **cas** qui vont tomber fortuitement. En grammaire, le cas traduit bien l'idée de « la chute du mot », d'où les déclinaisons. L'essentiel, c'est d'éviter le **casus belli** !

Autre sujet, la maladie. Malgré les soins prodigués, la maladie peut revenir, il y aura alors **rechute** ou **récidive**. Plus triste encore pour nous, pauvres mortels, est le **cadavre**, un corps sans vie tombé à terre !

Mais heureusement, la vie est belle ! Nous avons la **chance** de vivre en **Occident** ! Le pays où le soleil « choisit ».

N'est-il pas merveilleux de terminer une journée par un splendide coucher de soleil ?

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine





Les mots du mystère

Peut-on résoudre des questions telles que la nature de l'âme, l'origine du monde ou l'existence de Dieu ? Certains philosophes, dont Kant, nous ont mis en garde devant cette tentation excitante pour l'esprit, mais ne conduisant qu'à des déceptions. Car si les problèmes métaphysiques demeurent un mystère, c'est parce que notre intelligence ne saurait expliquer que des phénomènes spatio-temporels. Ainsi de la relativité découverte par Einstein, laquelle n'est mystérieuse que pour le commun des mortels, pas pour les scientifiques.

Alors contentons-nous de quelques pseudo-mystères, dont certains relèvent davantage de la croyance que de la connaissance rationnelle.



Par exemple, que signifie **métempsyose** ou **métempsychose** (du grec *metempsukhōsis*) ? Les traditions égyptienne et grecque évoquent une réincarnation de l'âme après la mort dans un corps humain, animal ou végétal. Pour certains, seulement dans un corps humain !

Dans un registre moins ésotérique, évoquons la **psycho-synchronie**, du grec *psychè*, « âme », et *sunkhronos*, « événements simultanés ».

Deux personnes, dans la vie courante, pensent à la même chose en même temps, accomplissent la même action ou prononcent le même mot ou la même phrase. Cela se produit entre parents, amis proches, amants. L'amour favorise-t-il la psycho-synchronie ?

Plus étrange encore, la **psycho-synchronie phonique** (néologisme), phénomène psychique qui intrigue ceux qui l'éprouvent : quelqu'un prononce un mot parmi d'autres, à la seconde où un inconnu pense au même mot. Les thèmes évoqués sont absolument différents, d'un





côté, à la radio ou à la télévision, il y a un journaliste, un commentateur, etc., de l'autre, un auditeur qui réfléchit à tout autre chose. Mais c'est le même mot qui surgit sans prévenir ! Alors qu'il existe des milliers de mots, pourquoi celui-là ? Ce phénomène se reproduit souvent. Hasard ? Il échappe à toute logique, à tout effort volontaire. Les sujets concernés ne sont pas des **métapsychistes** mais des hommes ou des femmes, jeunes ou âgés, de toutes conditions. Pour l'instant, cette expérience est incompréhensible. Néanmoins, ce mystère n'est pas si épais qu'il ne puisse un jour être dévoilé à l'aide de la neurologie !

Serge Lebel

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

déjanté adj. Des personnes quelque peu bizarres, fantasques, un peu « fêlées », brindezingues, au comportement anormal, ne sont pas « en dehors des gens », ne sont pas « dégentées »... Mais, à l'image des pneus sortis de leur JANTE, elles ont déraillé : on n'a plus tout son bon sens quand, dit-on en langage familier, on se met à « rouler sur la jante » ! *Jante* vient du gaulois, via le latin populaire *cambita*, « courbe ».

dru(e) adj. et **dru** adv. Ne pas confondre l'emploi adjectival et l'emploi comme adverbe. L'accord ou l'invariabilité : une simple virgule peut faire la différence...

La pluie tombe, **drue** = « la pluie tombe, violente, dense, serrée » ;

La pluie tombe **dru** = « la pluie tombe violemment, de manière abondante et serrée ».

linge [corde(s) à] n. m. *Linge* est figé au singulier dans *une (des) corde(s) à linge* : sur cette ou sur ces cordes on étend LE LINGE. Ce mot désigne en effet un ensemble de pièces de tissu et figure dans un certain nombre de locutions courantes : **laver le linge blanc, essorer le linge, changer de linge...** et **étendre LE LINGE** [sur les cordes]. Sans oublier les expressions familières : **il y avait là du beau linge ! ; laver son linge sale en famille.**

Jean-Pierre Colignon





Tout est dans l'accent !

Un accent change tout :

- du article partitif n'est pas dû, participe passé de *devoir* ;
- la article défini n'a rien à voir avec là¹ opposé à *ici* ;
- cru, participe passé de *croire* est différent de crû, participe passé de *croître* ;
- dès (le matin) n'a rien à voir avec des (mâtins) ;
- hâler est tout à fait étranger à haler ;
- quant au mur, s'il est mûr c'est qu'il va tomber, comme un fruit dans le même état...

La présence d'un accent sur *e* prononcé [ø] mais écrit *é*, *è*, ou *ê* ferme ou ouvre la prononciation en [e] ou [ɛ]. Tout le monde sait qu'autrefois on utilisait le *s* pour ce faire : baston / bâton, estre/être, etc. Pour la bonne règle, rappelons que **bastonnade** s'écrit avec un *s* qui se prononce bien, mais que « *batonnade » n'existe pas.

Notons quand même que, malgré un petit chapeau, qui fait toute la différence, ces mots sont généralement homophones.

Le circonflexe sur le *a* (â) note le caractère vélaire [ɑ] de certaines syllabes : **grâce**, **infâme**, **marâtre**, **bellâtre**. La langue courante ne s'embarrasse pas du caractère arrière de la voyelle *a*.

Le *ô* est toujours fermé et arrondi : côte, tôle, taule (« prison ») > [o], alors que *o* vaut pour [ɔ] dans **cote** au sens boursier ou géographique (altitude).

Joseph de Miribel

1. Que nos amis québécois prononcent toujours [la].





Réforme arbitraire

Nouvelles règles d'orthographe imaginées arbitrairement par les autorités

L'une d'elles représente le summum de la stupidité :

« *Comme celui de faire, le participe passé de laisser suivi d'un infinitif est invariable.* »

Cette comparaison avec le participe de *faire* est totalement dépourvue de sens.

Rappelons la règle de base qui, jusqu'à présent, ne souffrait aucune exception :

Le participe passé d'un verbe transitif s'accorde avec son objet direct si celui-ci est placé avant le participe.

Et prenons un exemple.

Elle s'est vuE maigrir. Qui a-t-elle vu ? « s' », c'est-à-dire « elle-même » (placé avant le participe). En d'autres termes, elle a vu *elle-même* ; quoi faire ? maigrir.

Le participe *vue* s'accorde avec s' (objet direct placé avant) qui est féminin.

La « nouvelle orthographe » n'y change rien. Heureusement.

Autre exemple.

Elle s'est laissÉE mourir. Qui a-t-elle laissé ? « s' », c'est-à-dire « elle-même » (placé avant le participe). En d'autres termes, elle a laissé elle-même ; quoi faire ? mourir.

Le participe *laissée* s'accorde avec s' (objet direct placé avant) qui est féminin.

Cet accord est conforme à la fois avec la logique élémentaire et avec une tradition française séculaire.

Or la « nouvelle orthographe » prétend que *laissé* doit rester invariable.





Le sot prétexte est une comparaison avec le participe *fait* suivi d'un infinitif. Mais il n'y a aucun rapport entre les deux cas. Prenons un exemple.

Les photos que j'ai FAIT faire. Le participe *fait* est invariable. Évidemment ! Comme tout participe passé, il s'accorde avec son objet direct si celui-ci est placé avant lui.

Mais son objet direct n'est absolument pas « photos », il est impossible de dire « *que j'ai faites faire* » ! Je n'ai pas *fait* des photos, j'*ai fait faire* des photos (remarquons en passant que si je les avais faites, je n'aurais pas besoin de les faire faire).

L'objet direct du participe *fait* est donc l'infinitif *faire* placé après lui. C'est la raison bien banale pour laquelle ce participe ne peut prendre aucun accord.

Et le cas est le même pour TOUS les emplois du participe *fait* suivi d'un infinitif. Cela ne constitue donc nullement une exception à la règle générale sur l'accord des participes, ce n'en est que la stricte application.

Établir une comparaison entre **les photos que j'ai FAIT faire** (avec *fait* invariable) et **elle s'est LAISSÉE aller** (avec *laissée* accordé) est donc une pure imbécillité (avec deux *l*) qui n'a pu être pondue que par des quidams ne connaissant la grammaire que de façon fort superficielle.

La nouvelle règle introduit **une exception** à une règle logique qui jusqu'à présent n'en souffrait aucune. C'est donc une complication que tout francophone doit refuser.

André Cherpillod





Où gît le lièvre ?

Je lisais dans *Le Monde* du 31 juillet un article d'une série sur « Ces hôtels qui ont changé le monde ». Article signé Stéphane Foucart, intitulé « Au Métropole, un sabbat de sorcières ». Il s'agit de ce palace qui accueillit à Bruxelles en 1911 une réunion scientifique des cerveaux de l'époque, où, toute considération politique mise à part, ce qui domina fut le souci de faire avancer la science et d'ouvrir la voie à la physique moderne, celle des quanta. Tous de futurs prix Nobel, autour d'une seule femme, Marie Curie...!

C'est dans la dernière phrase du dernier paragraphe que « gît le lièvre ». On peut lire ceci :

« Des amitiés savantes qui enjambent le Rhin, une nouvelle physique : le conseil Solvay a tenu ses promesses. Quant à Walter Nemst, il aura en 1920 le prix Nobel de chimie qu'il convoitait. Deux ans après que le grand Planck eût reçu celui de physique, pour la paternité des quanta. »

La forme en gras est incorrecte. Il s'agit d'un passé antérieur de l'indicatif et non d'un subjonctif. Il ne faut pas d'accent circonflexe. On est dans une situation de réalité au passé et dans le jeu chronologique du passé simple / passé antérieur. On doit donc écrire **eut reçu**. Cette exigence de l'indicatif avec la conjonction de subordination *après que* est souvent rappelée dans diverses revues de soutien à la langue française. Il n'y a pas lieu d'employer un autre mode que celui de la réalité, à savoir l'indicatif, comme son nom l'indique.

D'où vient la faute ? En premier lieu, d'une probable contamination due à la conjonction de temps *avant que* qui commande le subjonctif. Mais surtout d'une double confusion, morphologique et syntaxique. D'une méconnaissance de la syntaxe d'un mode verbal, c'est-à-dire de son emploi, et de sa morphologie, c'est-à-dire ses formes, en somme les conjugaisons. La faute vient de l'emploi d'un mode pour un autre, ici du subjonctif plus-que-parfait à la place de l'indicatif passé antérieur. Cette faute, qui est peut-être un *lapsus calami*, ce que je ne





crois pas, révèle une mauvaise appréciation de l'action. Un regard erroné sur elle.

L'action appartient au réel, au passé, certes, mais le passé comme le futur n'appartiennent pas moins à la réalité. Il s'agit donc d'employer le temps de la réalité passée adapté à la chronologie des actions. Ici un passé antérieur se situant par rapport à un passé simple. Je précise que les présent, passés composés et futur de ce paragraphe sont des artifices d'écriture dans un récit relatant des faits passés.

Mise au point sur les formes verbales à accent circonflexe.

- À l'indicatif passé simple et passé antérieur, à la 3^e personne du singulier pas de circonflexe :

il chanta - il eut chanté

Mais aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, on a un circonflexe :

nous chantâmes - nous eûmes chanté

vous chantâtes - vous eûtes chanté

- Au subjonctif imparfait et plus-que-parfait à la 3^e personne du singulier on met un circonflexe sur la finale :

qu'il chantât - qu'il eût chanté

formes à l'oreille identiques à l'indicatif passé simple et passé antérieur.

Ce sont les seules formes de ces temps du subjonctif, un peu légères à côté des formes en -ss- :

que je chantasse - que j'eusse chanté, etc.

Lesquelles ont été moquées par Alphonse Allais dans sa fameuse « Complainte amoureuse ».

Rappel d'un des plus célèbres exemples d'imparfait du subjonctif, ces vers de Corneille dans *Horace*, Acte III. Réplique du vieil Horace à Julie :

Julie : « ... *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?*

Le vieil Horace :..... *qu'il mourût !*

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût ! »

Le subjonctif s'emploie pour des actions non réelles, voulues, souhaitées, envisagées.

Il s'agit donc de bien considérer le contexte de l'action, réalité ou non, pour ajuster son orthographe.





Le français en France

Et enfin, à côté de ces formes de subjonctif à accent, on trouve en langue soutenue des formes identiques à valeur conditionnelle, ce sont celles du conditionnel passé 2^e forme, qui est un temps littéraire.

Exemples : **Il eût mieux valu arriver plus tôt.**

Contexte hypothétique au passé. Ce qui revient à dire en langue courante et correcte : **Il aurait mieux valu arriver plus tôt.** (Conditionnel passé 1^{re} forme.)

« **La vie de cour ruinait. On n'osait sonder les fortunes, on n'eût vu dessous que l'abîme. Le roi, obligeamment, interdit la publicité des hypothèques qui eût mis à jour la gueuserie des grands seigneurs.** »

Michelet, *Histoire de France*.

L'emploi du circonflexe avait mobilisé notre cher Jean Dutourd, qui se sentait pour lui un engagement de croisé. « *L'accent circonflexe, si j'ose dire, c'est la France.* » C'est dans son « Éloge de la Potiche » (1989). Il y eut même, dans la France profonde, un original, sorte de neveu de Rameau de la langue française [Alain Bouissière], qui tint à l'hôtel de Londres à Montpasier (Dordogne) un bar où le ticket d'entrée passait par l'emploi du subjonctif, aventure relatée dans son livre délicieux : *Le Bar du subjonctif*. Jean Dutourd en avait rédigé la préface.

De tout cela, il résulte la nette impression que ces questions de modes, de formes verbales, d'accords, d'accents sont le moyen par lequel une pensée se fait précise. Ce qui est perçu comme difficulté est le prix à payer pour une expression de qualité.

La langue française était parvenue au XVIII^e siècle à un niveau d'excellence, que célébra Antoine de Rivarol en 1784 dans sa réponse à l'Académie de Berlin sur « L'universalité de la langue française »
 Tout en gardant à l'esprit qu'une langue est une entité vivante, qu'elle subit la loi du vivant, donc celle de l'évolution, nous devons tout faire pour que la nôtre reste un outil recherché et performant, adapté au monde contemporain certes, mais toujours enraciné dans son passé. C'est ce qui garantira sa vitalité. Un arbre sans racines est un arbre mort.

Paule Piednoir

Cercle Blaise-Pascal



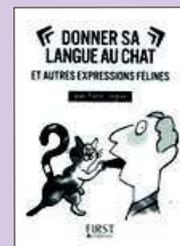
Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos du chat*

- Payer en chats et en rats** C'est régler ses comptes peu à peu, par petites sommes, avec des choses de peu de valeur. Toutefois, cela n'irait pas jusqu'à la... monnaie de singe ! Mais cette dernière affirmation est sujette à controverses : en certains pays, cela signifie « payer en fausse monnaie » !
- Avoir une mine de chat fâché** Se montrer renfrogné, revêche, rechigné, boudeur. Balayons toutes les sornettes et balivernes reprises au sujet de la prétendue surnoiserie des chats : elles relèvent de l'ignorance crasse et de la calomnie ! Bien au contraire, par ses yeux, par son poil à plat ou hérissé, par son dos qui se dresse et s'arrondit, par ses babines qui se retroussent, par sa queue qui peut doubler de volume, le chat ne cache rien de ses sentiments. Tout comme l'être humain, le matou peut se montrer très visiblement grognon, boudeur, maussade. Sa mine chagrine, voire empreinte de courroux, ne saurait échapper à qui que ce soit !
- Chats fourrés (Les)** Cette locution est souvent employée avec une connotation péjorative, sarcastique, moqueuse, voire méprisante... Par *chats fourrés*, on a notamment désigné les juges, les magistrats, les docteurs d'Ancien Régime, en raison des fourrures que comportaient leurs tenues de cérémonie. « *Abandonnant le latin de chat-fourré que conservent, près de deux siècles après l'ordonnance de Villers-Cotterêts, ses collègues, il parle français : la langue du métier, la langue de Molière [...].* » (Christian Chêne.)

Jean-Pierre Colignon

* Extraites du tout nouvel ouvrage de Jean-Pierre Colignon : « *Donner sa langue au chat* » et autres expressions félines (Éditions First, « Le Petit Livre », 2016, 160 p., 2,99 €).



L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Au pays des beaux ares...

Les mots *parc, jardin, bois, forêt...* demeurent des termes génériques banals, même quand ils entrent dans la dénomination de lieux publics.

Minuscules obligatoires, c'est une évidence, pour un *jardin public, un parc municipal, un jardin des plantes, un parc zoologique, un petit bois, une forêt de hêtres, un square municipal, un jardin japonais, etc.*

La minuscule reste la norme quand ces termes génériques sont suivis d'un nom propre ou d'un autre terme qui constitue le mot spécifique : *le parc des Buttes-Chaumont, le parc Georges-Brassens, le bois de Boulogne, le square des Innocents, le jardin du Luxembourg, le parc Monceau, le square Séverine, le jardin Catherine-Labouré, le jardin des Tuileries, le parc de la Tête(-)d'Or, le jardin des Senteurs...*

Lorsque ces dénominations sont reprises pour désigner des voies publiques, des stations de chemin de fer, des arrêts de métro, de tramway, d'autobus, etc., l'intervention des traits d'union (et non des « tirets », comme disent par erreur nombre de personnes confondant un signe orthographique avec un signe de ponctuation) et des majuscules est obligatoire et normale : *l'avenue du Bois-de-Boulogne, l'arrêt Parc-de-Saint-Cloud, la rue du Parc-de-Montsouris, l'arrêt Jardin-des-Plantes, l'allée du Parc-de-Choisy...*

Toutefois, plusieurs types d'exceptions traditionnelles existent, notamment en presse et dans l'édition :

a) Exceptions généralisées, en raison de l'emploi au sens absolu : ainsi, *le Bois*, pour *le bois de Boulogne*, à Paris. (Idem pour *la Butte*,

s'agissant de *la butte Montmartre*.) Espace vert des « beaux quartiers » de l'Ouest parisien, fréquenté par la noblesse, la bourgeoisie, les classes favorisées, le « Bois » est resté au fil des décennies, par sa proximité avec des communes et des arrondissements parisiens « huppés », un lieu particulier. Beaucoup plus « popu » – c'est quelque peu moins vrai aujourd'hui –, le bois de Vincennes n'a jamais eu droit à ce statut de dénomination absolue. Ni le parc de Saint-Cloud, ni le parc des Buttes-Chaumont, ni le bois de Boulogne... à Lille.

b) La presse parisienne, très largement, entérine des majuscules quand il s'agit de lieux de la capitale, mais n'octroie que des minuscules quand il s'agit de lieux comparables en province... Entre autres, donc, quand il s'agit de jardins ou de parcs où les termes génériques sont suivis d'un nom commun : le Jardin d'acclimatation, le Jardin des plantes... Les majuscules à *Jardin*, ici, peuvent se comprendre en tant que « majuscules d'unicité ». Certains vont jusqu'à le Jardin des Plantes et le Jardin d'Acclimatation : c'est excessif. Les graphies le jardin d'Acclimatation et le jardin des Plantes sont très minoritaires dans l'usage. En revanche, donc, même s'il n'y a, dans telle ou telle ville, qu'un jardin des plantes, qu'un parc d'acclimatation, les médias de la Ville Lumière accorderont rarement la majuscule.

c) Mais, dans les médias régionaux, on ne sera pas toujours avare de majuscules à propos des parcs, jardins, roseraies, squares, etc., locaux : l'Esplanade Charles-de-Gaulle, le Square de la Mairie, le Jardin des Plantes, le Zoo de Lunaret...

d) Généralement, les éditeurs de guides de voyage, d'ouvrages touristiques, ne lésinent pas sur les majuscules (ni sur l'emploi du caractère gras ou de l'italique, ni sur la couleur), pour attirer l'attention sur le moindre lieu où l'on pourrait croiser des belles au terreau.

Jean-Pierre Colignon



Courrier des internautes

Question : *On dit que la phrase **En arrivant chez lui, sa maison brûlait** n'est pas correcte. Pourquoi ?*

Réponse : Comparons cela avec **En arrivant chez lui, Pierre a entendu un cri**. Le gérondif **En arrivant chez lui** complète alors logiquement **Pierre a entendu un cri**. Pour la bonne compréhension et la correction grammaticale, le participe présent (arrivant) doit avoir le même « sujet » que le verbe conjugué dont il dépend : **Pierre est arrivé chez lui, Pierre a entendu un cri**.

Afin que votre phrase satisfasse ce critère, on peut lui ajouter, par exemple, **il a vu que** (**En arrivant chez lui, il a vu que sa maison brûlait**) : l'absence de cet élément constitue une rupture (nommée *anacoluthie*) dans la construction.

Mais on trouve des anacoluthes en beaucoup d'autres circonstances.

Question : *Des phrases comme **En arrivant chez lui, sa maison brûlait** ne se lisent-elles pas sous la plume de grands écrivains ?*

Réponse : Si ! Et cela peut mettre les amoureux de notre langue dans l'embarras. Prenons la phrase admirable de Pascal « **Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé.** » Si l'on veut en améliorer la syntaxe sans rien lui retirer, on la complétera éventuellement ainsi : **Le nez de Cléopâtre aurait eu pour effet, s'il eût été plus court, que toute la face de la terre aurait changé**. Mais l'ajout lui ôte de son expressivité et paraît maladroit.

Certaines anacoluthes passent d'ailleurs facilement inaperçues, comme : **Il fait trop chaud pour travailler** (Il fait trop chaud pour **qu'on puisse travailler**) ou : **Elle reste où elle a grandi** (Elle reste là [**dans la ville**] où elle a grandi).

André Choplin

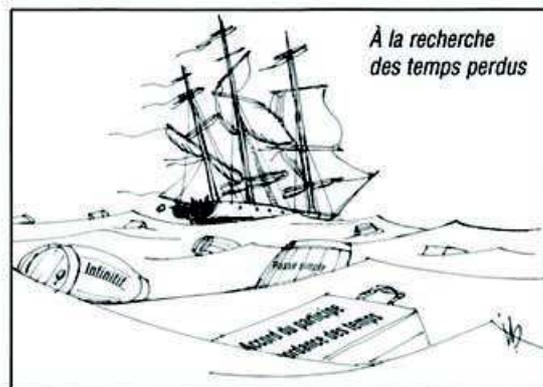
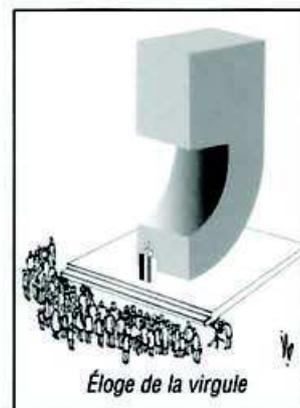


Avant en emporte le ton.



Comme annoncé dans le précédent numéro, la chronique prend congé de ses lecteurs. L'auteur remercie ces derniers de leur fidélité en leur dédiant ce florilège cueilli parmi plus de 150 dessins, entre 2001 et 2016. Ce ne sera qu'un au revoir, chers frères, car son crayon demeure au service des autres « veilleurs » de DLF.

JEAN BRUA





Circonflexe

Contraint l'autre jour d'attendre de longues minutes mon autobus, j'en profitai pour examiner ce qui s'offrait à ma vue sur le côté du boulevard me faisant face ; j'eus ainsi l'occasion d'observer le singulier trio que constituaient les enseignes de trois commerces établis côte à côte ; j'en reproduis ci-après les textes, dans l'ordre où je les vis :

« Le Dome » (un restaurant), « Le Tabac Du Dôme », « librairie du dôme »

Je remarquai que, si les enseignes avaient en commun la même référence à un célèbre dôme monumental, leurs écritures avaient aussi en commun d'être fautives.



Celle du restaurant, caractérisée celle-là par l'allumage de tubes au néon, était sans aucun doute, la plus ancienne : comme les lettres de chaque mot étaient cursives, il n'avait fallu disposer, pour marquer chaque mot et leur séparation, que deux tubes alimentés séparément, aussi m'interrogeai-je sur les possibles raisons du manque d'accentuation du *o* : si le propriétaire était originaire d'une région méridionale où l'on ne prononce que des *o* ouverts, alors, puisqu'il devait probablement parler avec l'accent, pourquoi aurait-il mis l'accent... sur cette lettre ? Sinon, ignorait-il que « Dome » n'est pas un mot français ? Lors de la présentation d'un devis, aurait-il reculé devant le coût d'installation d'un tube particulier, pour marquer un signe aussi minuscule ?



L'enseigne du tabac est plus récente que celle du restaurant, chaque lettre étant matérialisée par son propre tube au néon, mais l'emploi abusif d'une majuscule comme première lettre de l'article contracté montre que le





débitant avait cédé à la mode scripturale fantaisiste consistant à écrire en majuscule la première lettre de tous les mots.

Autre mode scripturale fantaisiste à laquelle avait dû céder le libraire, dont toutes les lettres de l'enseigne, peintes chacune sur un cube fixé en applique sur le bandeau de façade, sont des minuscules.



La présentation au public de ces trois courts textes comportant chacun des erreurs typographiques, analogues à celles, nombreuses, qui affectent de plus en plus la presse, l'affichage publicitaire, des titres de livres, etc., contribue à persuader certains lecteurs que, de nos jours, chacun est libre d'écrire à sa guise notre langue. L'instituteur d'antan, corrigeant les copies de la dictée quotidienne, aurait certainement relevé de telles erreurs et inscrit sur les copies de chaque élève une note caractérisant le nombre de fautes commises et leur gravité respective.

Mais aujourd'hui, dans quelle perplexité la maîtresse (« la professeure des écoles ») n'est-elle pas plongée ? À supposer qu'elle n'ait pas encore acquis la bonne maîtrise du français qu'elle est chargée d'enseigner, il lui est en effet demandé d'appliquer (ou non !) un ancien projet portant sur une prétendue simplification des règles orthographiques ; ces mesures, autoritaires malgré l'apparence et qui participent de l'inconscience coupable de leur décideur, ne sont-elles pas propres à semer la confusion et à porter gravement atteinte à notre langue ?

Jacques Favreul



Et ta sœur ?

Dessin de Jean-Marc Jousselin.





L'accent circonflexe

Tombé un jour dans l'*abîme*, l'accent circonflexe de la *cime* risque bien de s'y perdre ! Celui du *jeûne*, posé là comme un chapeau pointu renversé pour le différencier du *jeune* homme, c'est une autre histoire, plus pointue... On ne pratique pas le *jeûne* comme on pratique le *jeune* (jeunisme). La confusion des genres ne fait pas bonne école. Et que dire si l'accent circonflexe du *maître* ou de la *maîtresse* (d'école) se réduit à un point sur le *i* ? C'est entendu, mettre les points sur les *i* relève de la fonction de toute autorité enseignante. Ce qui est *sûr*, c'est que les points *sur* les *i* suivent un raisonnement parfaitement *mûr*. Celui-là nous fait éviter le *mur* sur lequel, *sûrs* de nous, nous voulions nous asseoir. On voit bien que l'usage de l'accent circonflexe n'est pas une fantaisie orthographique, même s'il est utilisé parfois de façon inutile. Jeune, sur, mur : coiffés d'un accent circonflexe, ces trois mots, fort usuels, prennent un tout autre sens. Chapeau, monsieur l'accent circonflexe !

Christian Massé

Cuiller de bois

Défense de la langue française accorde tous les ans le prix Richelieu à un journaliste de la presse écrite, de la radio ou de la télévision, qui, à son avis, utilise bien la langue française. Or, je propose que nous accordions une cuiller de bois au journaliste qui fait régulièrement du mal à notre chère langue.

Beaucoup de nos journalistes passent par les écoles de communication. Je les appellerais plutôt « les écoles de non-communication ». Qu'est-ce





qu'on y apprend ? Si j'étais professeur dans une de ces écoles j'enseignerais aux étudiants, qui vont se trouver devant un public, quelques concepts de base :

- regarder bien votre public ;
- parler ni trop fort ni trop bas ; ni trop vite ni trop lentement ;
- respecter la ponctuation ;
- ne pas ajouter des *e* qui n'existent pas (« *Ouest(e)-France* ») ;
- se renseigner sur la prononciation des noms propres, surtout étrangers.

Malheureusement, ces recommandations sont rarement appliquées. À qui pourrions-nous attribuer la première ?

Douglas Broome

Pullulation des tricots

Il y eut d'abord, et il y a encore, des jeunes filles sages qui tricotent des chaussons pour leur petit frère et des grand-mères admirables qui tricotent des layettes pour le poupon de leur fille bien-aimée. Puis il y eut dans les années 1792-1793 des tricoteuses qui se tenaient féroce-ment au pied des échafauds. Et puis il y eut celles, plus argotières, qui « tricotent le moujingue » dans le but de soulager les demoiselles ou dames qui craignent que dans les prochains mois, leur ventre n'acquière la semblance de celui d'une hydropique. Et puis tout dernièrement, on a encore baissé d'un rang, une maille à droite, une maille à gauche, des élus de la Nation se sont mis au tricot. Ils tricotent par exemple des accords sur le réchauffement climatique ou détricotent des lois qui ont trop longtemps fait le bonheur des peuples.

Bernard Leconte





Cadet Rousselle

L'enfant qui zézaie amuse le cercle de famille. En grandissant, il perdra vite cette coquetterie de prononciation. Mais que dire de l'affèterie si répandue aujourd'hui qui substitue au s sifflant un z abusif, notamment dans les mots se terminant en *isme* ? Le nationalisme, le totalitarisme, le terrorisme... s'entendent désormais en « izme ». Ce chuintement doucereux en atténue-t-il la signification ou n'est-ce qu'une nouvelle pédanterie ?

A contrario, ce s sifflant devant une consonne se prononce bien z devant une voyelle lorsqu'il n'est pas redoublé. Cadet Rousselle siffle avec ses deux s, mais dans le carrousel du Louvre on doit, avec un zeste de zèle, entendre le « zzz » du bourdon.

Les fautes de prononciation sont devenues si courantes qu'elles n'étonnent plus. Pourtant, elles dégradent la langue et dénaturent le sens des mots. Les fâcheuses et continuelles erreurs radiophoniques se peuvent-elles encore réparer ? Craignons que cette insidieuse gangrène ne progresse sans rémission.

Maurice Véret

Carton rouge !

Les téléspectateurs qui ont regardé samedi 6 février le match France-Italie, première rencontre du Tournoi des six nations 2016, ont pu voir, placardé sur la porte des vestiaires des joueurs transalpins, un carton où avait été imprimé, en gros caractères : « ITALY » !





Cette atteinte médiatisée à la langue française, qui ne nous... « Botte pas » du tout, devrait valoir à ses auteurs un carton rouge, voire un renvoi du stade ! Et une lettre au ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, au secrétaire d'État chargé de la Francophonie, à la Fédération française de rugby, entre autres.

Jean-Pierre Colignon

Pas d'accord sur les accords

Les membres de la délégation du Cher nous indiquent, dans le numéro 257 de *DLF*, la règle à observer pour l'accord des verbes avec les noms collectifs employés au singulier, suivis de compléments directs au pluriel.

Selon cette règle, dont on ne nous dit pas quelle autorité l'a édictée, lorsque le nom collectif est précédé d'un article défini, ou d'un adjectif démonstratif ou possessif, le verbe devrait rester au singulier. Et on nous donne comme exemple : « Le groupe de musiciens a défilé sur l'esplanade. »

Cet exemple – *horresco referens* – me semble mal choisi, car **groupe** n'est pas employé ici en tant que nom collectif, comme ne le seraient pas non plus **troupe**, **ensemble** ou **formation**...

Pour moi, s'il faut fixer un usage, ce serait le suivant :

1. Certains mots du vocabulaire étant toujours employés comme





Le français en France

noms collectifs, l'accord devrait sans hésiter se faire avec son complément. Exemples :

La plupart, le plus grand nombre, la (ou une) grande partie, un ou l'ensemble, la totalité des membres de DLF... sont des gens épatants.
 Un millier de passereaux se sont précipités sur le magnolia.
 Cinquante pour cent des tartines tombent sur le côté confiture.
 1 % des familles possèdent la moitié du patrimoine.
 Une (ou la) vingtaine de lois ont été abrogées.

2. Certains mots exprimant des ensembles, des organisations, des quantités ou des séries, lorsqu'ils sont employés dans leur sens premier, commandent le singulier :

La brouettée de betteraves s'est renversée.

Mais ils deviennent mots collectifs dans leur sens figuré : ils appellent alors le pluriel :

La brouettée d'emmerdements qui me sont tombés dessus...

Ces mots sont nombreux : poignée, grappe, kyrielle, cortège, litanie, famille, tripotée, enfilade, procession, théorie, cascade, ribambelle, chapelet, escouade, collection, arsenal, panoplie, train, gerbe, bouquet, foule, troupeau, troupe, armée, cohorte, essaim, million, avalanche, déluge, myriade, palanquée, tombereau...

Majorité est un de ces mots :

La majorité des Français sont généreux ;

mais

La majorité (légale) des copropriétaires a voté pour...

Douzaine :

La douzaine de témoins ont confirmé que la douzaine de fines de claire vaut 20 €.

En définitive, on comprendra que, selon moi, les noms collectifs devraient toujours appeler le pluriel. Inutile donc de s'embarrasser de subtils distinguos.

Bertrand Kempf





Quand le français soigne son image !

La langue française n'est pas réservée à des modes d'expression destinés à une élite. Nous avons vu dans un précédent article qu'elle a fait merveille au cinéma, art populaire s'il en est. Dans le présent article, c'est de la bande dessinée que nous allons parler, et plus spécifiquement des relations étroites entre le dessin et le texte dans la bande dessinée francophone, entre le trait et la plume, entre l'image et sa bulle.



© *Les Pieds nickelés banquiers*.

Faisons démarrer l'histoire de la bande dessinée française à la fin du XIX^e siècle avec *La Famille Fenouillard*, *Le Sapeur Camember* ou encore *Les Pieds nickelés* et leurs trois malappris *Ribouldingue*, *Croquignol* et *Filochard*. Déjà une tendance se dégage, qui se confirmera tout au long de son histoire : la bande dessinée francophone est

affaire de personnages dont les noms à eux seuls sont déjà une invitation au burlesque et au plaisir des mots. De *Bécassine* à *Astérix et Obélix* (la BD la plus vendue au monde) en passant par *Jo et Zette*, *Sylvain et Sylvette*, *Zig et Puce*, *Quick et Flupke*, *Tintin et Milou*, *Spirou*, le *Marsupilami*, *Alix le Gaulois*, *Michel Vaillant*, *Lucky Luke*, *Gaston Lagaffe*, *Achille Talon*... pour ne citer qu'eux, les noms des héros de la bande dessinée francophone annoncent des scénarios où les bulles seront au moins aussi importantes que les vignettes qu'elles illustrent. Comme pour le cinéma, les mots prennent le pas sur l'histoire et la langue devient première.

Certes, le dessin a aussi une grande importance, et sous l'influence prépondérante de la bande dessinée belge, c'est le concept de la ligne claire qui va progressivement faire école et marquer toute la bande dessinée francophone. Cependant, l'inspiration commune et





spécifique de cette bande dessinée francophone, c'est avant tout un jeu avec la langue et les mots, plus qu'aucune autre caractéristique, et cela avec une invraisemblable créativité grâce à l'apparition systématique des bulles, c'est-à-dire d'un espace identifié et délimité réservé aux paroles des personnages.

En voici plusieurs exemples : les compagnons d'aventures de **Tintin** et **Milou** s'appellent, entre autres, le **capitaine Haddock** (sans parler de **la boucherie Sanzot...**) ou encore **les Dupond/t** ; chacun a son langage, comme la tendance au juron du colérique capitaine : « **Mille milliards de mille sabords ! Ectoplasme, bachi-bouzouk ! Tonnerre de Brest !** », etc. et la surenchère verbale pour les deux détectives : « **Motus et bouche cousue, je dirais même plus, botus et mouche cousue, c'est notre devise !** » ou encore dans *L'Oreille cassée* (1937), Dupont : « **Mon opinion est faite, c'est une lettre anonyme !** » et Dupond : « **Je dirais même plus : c'est une lettre anonyme dont l'auteur est inconnu !** ». Chaque personnage a son langage propre, qui définit sa personnalité tout autant que sa silhouette.

Évidemment, en matière de trouvailles linguistiques, on monte encore d'un cran avec **Astérix** et **Obélix**, puisque ce sont les personnages eux-mêmes qui jouent sur leurs propres noms, et, ici, cela en devient un véritable feu d'artifice !

Astérix et les Goths (1963) : Cloridric : « **Ta vie ne tient qu'à un fil, Téléféric !** » Electric : « **Je vais être général ! Le général Electric !** »

Le Domaine des Dieux (1971) : Anglaigus, l'architecte : « **Est-ce clair, esclave ?** » Duplicatha, le Numide : « **C'est dur à admettre, maître !** » Un Romain : « **Il ne faut jamais parler sèchement à un Numide !** »

Le Combat des chefs (1966) : Perclus : « **Il faut trouver une solution, ô Langelus... sinon Rome va te sonner les cloches !** »

Astérix et Cléopâtre (1965) : Panoramix : « **C'est une bonne situation ça, scribe ?...** » Misenplis : « **Oh, c'est une situation assise...** »

Astérix en Hispanie (1969) : Touriste gaulois : « **Chaque été, les Ibères deviennent plus rudes !** »





On pourrait multiplier les exemples pris dans *Astérix* et pourtant, en matière d'inventivité linguistique, il y a plus surprenant encore si l'on pense aux **petits hommes bleus** ; vous avez certainement **schtroumpfé** de qui il s'agit ? Gargamel n'a qu'à bien se tenir, des générations de lecteurs ont découvert une langue truffée de **schtroumpfs** dont ils devaient **schtroumpfer** le sens. Et ils **schtroumpfaient** (et continuent de **schtroumpfer**) avec délectation...



© Les Schtroumpfs noirs.

Finissons (trop vite) l'illustration de cette particularité sémantique par deux autres personnages célèbres. Tout d'abord, **Gaston Lagaffe** que l'on peut lui aussi rattacher à son propre langage, de l'expression « **M'enfin** » à son inactivité légendaire « **J'ai dû m'endormir en sursaut.** » ; citons au passage les expressions consacrées de quelques-uns de ses acolytes (la colère rentrée de Prunelle et son « **Rogntudjuuuu** », ou le ricanement sarcastique de la mouette riieuse avec son « **lhihaar** »), pour rappeler que la bande dessinée francophone est également une source inépuisable de centaines d'onomatopées inventées au fil des pages ; enfin terminons par **Achille Talon**, qui se définit comme « **admirable, calme, mais granitiquement résolu** », au bon sens bien charpenté : « **Je vais dégager l'allée avec souplesse, vélocité et ma pelle** » ou « **Allons faire le point devant un café puissant, cette nuit blanche m'a donné des idées noires** ».

La bande dessinée francophone reste extrêmement active et dynamique, comme l'illustre le festival annuel de la Bande dessinée d'Angoulême (en janvier), qui demeure le premier rassemblement international du genre. Et même si elle a bien évolué ces dernières années – chassez le naturel, il revient au galop –, la bande dessinée d'expression française reste fortement imprégnée d'une verve croquignolesque.

Alain Sulmon

Délégation du Gard





Tableau d'horreurs

- *L'Équipe* se vante, sur une pleine page, de contribuer à l'apprentissage de langues étrangères. Sur un tableau, une



quinzaine de termes anglais et italiens abondamment employés par les journalistes sportifs, à la place de termes français, sont livrés à l'admiration des « élèves » involontaires. Nous devons être fiers d'utiliser dorénavant *indoor* plutôt que *en salle*, *crunch* plutôt que *choc*, *turnover* plutôt que *rotation*, *giro* à la place de *tour*, *mercato* à défaut de *marché*. Il leur reste à se débaptiser et à se nommer dorénavant « The Team » ou « La Squadra »¹.



- Pour aider les chômeurs ou les jeunes en recherche d'emploi, le service Pôle emploi (organisme public) a créé sur internet le « Blog emploi service ». On peut accéder ainsi à des rubriques diverses destinées, suivant leur expression, à *booster* les recherches. On peut ainsi naviguer vers *job and company*, *CV tube*, *dream job*, *do you buzz*, *open classrooms*... Que viennent faire ici ces expressions anglaises ? Elles sont mal venues pour un public spécifiquement français et illégales au regard de la loi.

- Le manque de rigueur dans l'expression orale peut déboucher sur des déclarations pour le moins maladroites, surtout quand elles sont faites par un ancien ministre, élu régional en exercice. Commentant un terrible accident, lié à l'ouverture accidentelle de la ridelle d'un camion qui croisait un autocar, il a déclaré : « *Il y avait une chance sur un million qu'elle s'ouvre à ce moment précis.* » S'agissait-il bien d'une chance ?

- Une course de voitures 100 % électriques a été organisée à Paris en



avril. Des barrières installées sur l'esplanade des Invalides portaient des mentions uniquement en anglais telles que « *single-seater car race* » ou « *drive the future* ». Cette course, qui se voulait être une promotion du respect de l'environnement par l'emploi de la propulsion électrique, ne s'est donc pas accompagnée de la promotion de la langue française. Ce spectacle affligeant d'un affichage en *globish* sur un haut lieu de Paris a déclenché une réaction officielle du député Jacques Myard (voir tableau d'honneur).

Marceau Déchamps

1. « L'équipe », en anglais et en italien.





Tableau d'honneur

- Ces derniers temps, nous avons enregistré une mobilisation de plusieurs médias importants en faveur de la langue française.

- C'est d'abord *Le Figaro*, qui, dans son magazine hebdomadaire et son quotidien, fait une publicité pour ce manuel *100 anglicismes à ne plus jamais utiliser* (voir p. 64). La présentation est très



claire : « *Les fossoyeurs de la langue de Molière boostent au lieu de dynamiser, checkent là où il conviendrait de vérifier, privilégient le challenge au défi, décrètent glamour ce qui n'est que charmant et trouvent fun ce qui est drôle. Le danger est bien réel, protégeons notre si belle langue !* »

Nous ne disons pas autrement !



- *Le Point* n'est pas en reste qui sort un numéro spécial de son magazine sous le titre « Langue française, arrêtez le massacre ! ». À la fois informatifs, didactiques, militants, les articles pourraient avoir été écrits, pour le fond et la forme, par des auteurs de DLF, ce qui n'est pas le moindre des compliments.

- *Le Parisien* enfin, dans son numéro du 16 mars, publiait un article intitulé « On parle tous franglais. ». Sans être engagé, il a au moins le mérite d'attirer l'attention du lecteur sur l'abus de termes anglais, alors qu'il existe des mots bien français.

- C'est d'ailleurs la démarche de Nicole Lemoine, fidèle adhérente de DLF et

présidente de la délégation de Lyon. Elle a pu intervenir dans un journal local, le 13 avril, pour dénoncer l'emploi du terme *aquabiking* alors qu'on pourrait dire, comme elle le suggère, **pédalage aquatique** ou **vélo dans l'eau**.

- Une initiative de notre administration publique est à mettre à l'honneur. Sur l'impulsion du Conseil d'orientation et de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA), a été lancé le Prix du langage clair dans le service public. Ce concours a été relayé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

Gageons que ses effets seront positifs et perceptibles pour les usagers des services publics.



- Le député Jacques Myard, dont on connaît déjà l'engagement en faveur de la langue française, a posé une question écrite à la ministre de la Culture et de la Communication à propos du respect de notre langue par les organisateurs du championnat de Formule E qui se tenait à Paris le 23 avril. Il avait en effet constaté que des panneaux accrochés aux barrières de sécurité, sur l'esplanade des Invalides, portaient des indications en anglais sans traduction en français. Nous attendons avec lui la réponse qui lui sera donnée.

Marceau Déchamps





Le français pour Natacha Polony



© Bernard Wentzel

Natacha Polony, quelques convives de la table d'honneur et, à droite, Philippe Beaussant et Xavier Darcos, de l'Académie française, et notre amie Jacky Deromedi, sénateur.

Après avoir reçu la médaille de la Communication de la Monnaie de Paris, des mains de notre président Xavier Darcos, de l'Académie française, la lauréate du prix Richelieu 2016 (voir p. 2 et VI) remercie.



Avant de venir parmi vous, j'ai lu le merveilleux discours que vous a offert l'an dernier mon confrère François Busnel. J'ai eu l'immense plaisir, comme l'émergence d'une complicité insoupçonnée, d'y retrouver mes références, mes lectures. Le Richelieu de Dumas et celui de Rostand. J'y ajouterai celui croqué d'un trait acéré par un gentilhomme normand dans une épitaphe, moi qui suis friande du genre : « *Ci-gît un fameux cardinal. Qui fit plus de mal que de bien. Le bien qu'il fit, il le fit mal. Le mal qu'il fit, il le fit bien.* »

Mais au moment de vous remercier aujourd'hui, je dois vous avouer que mon premier réflexe, quand me fut annoncée la nouvelle que je recevais un prix de votre association Défense de la langue française, fut de me dire que je ne l'avais nullement mérité. Qu'avais-je donc fait pour cette langue, moi qui n'ai jamais eu le courage de me confronter à l'écriture, la vraie, la seule qui vaille, celle qui n'est pas





une joute mais la patiente élévation d'une cathédrale ? Il est tant d'écrivains qui, par leur travail, portent la langue française à son plus haut degré de précision, d'intensité et de beauté. Pourquoi récompenser des journalistes, ces gens qui font profession d'employer « les mots de la tribu » sans jamais chercher à leur « donner un sens plus pur », mais au contraire en les vidant bien souvent de ce qu'il leur reste de sens pour répondre à l'urgence du moment.

Certes, je tente d'échapper à ces travers. Je m'interdis les mots dont il me semble qu'on les a trop usés, je ne me suis jamais sentie obligée de respecter la règle enseignée aux jeunes journalistes, selon laquelle une bonne phrase n'excède pas un sujet, un verbe et un complément. Mais tout de même ! Pourquoi moi ?

Pourtant, j'ai eu le loisir de comprendre récemment avec plus d'acuité que jamais le lien viscéral qui m'attache à ma langue, à notre langue. Car l'honneur que vous me faites aujourd'hui, étonnamment, me fut annoncé le jour d'un grand malheur pour moi. Un malheur dont la nature, vous le comprendrez, ne lui est pas totalement étrangère. Je venais de perdre la moitié de ma bibliothèque dans un dégât des eaux. Tous mes livres de poésie, de philosophie, mes éditions latines et grecques. J'avais vu partir en loques Chrétien de Troyes, Stendhal, Balzac, et Bonhefoy. Des reliures magnifiques et de simples Folio, les *Contes érotiques* de La Fontaine et les *Mémoires de guerre* de de Gaulle.

Et tandis que je procédais à la reconnaissance des corps, c'est toute la langue de chacun qui surgissait de la charpie, cette langue inscrite en moi comme d'une encre indélébile. Telle maxime de la Rochefoucauld particulièrement délectable : « *Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus.* » Telle phrase de Flaubert dont un professeur extraordinaire m'avait donné la clef : « *Et voilà l'histoire de saint Julien l'Hospitalier, telle à peu près qu'on la trouve, sur un vitrail d'église, dans mon pays.* » Toute la littérature, disait ce professeur, est dans cet « à peu près ». Tel diptyque de Mallarmé, comme sculpté dans la matière sonore : « *Comme un casque guerrier d'impératrice enfant, / Dont pour te figurer il tomberait des roses.* »





La langue française, ce sont les mots des autres, inscrits en nous et qui se recomposent indéfiniment pour nous laisser à notre tour penser et dire le monde. Mais il m'est apparu très tôt que j'avais eu la chance de grandir dans une famille où les mots comptaient. Entre une mère qui les vénérât à travers les romans et un père qui en jouait, entre contrepèteries et charades à tiroirs. Et dans cette bibliothèque qui est aussi leur reflet, et que je reconstitue peu à peu, on trouve aussi bien *La Princesse de Clèves* que *La Méthode à Mimile*, *L'Argot sans peine*, signé Alphonse Boudard.

L'enjeu n'est pas seulement de perpétuer cela mais de permettre que n'importe quel enfant de France, quelle que soit sa naissance, puisse à la fois croiser un jour la beauté, au détour d'une page, en être ému et maîtriser suffisamment de vocabulaire et de grammaire pour espérer ne serait-ce qu'une seconde échapper au langage stéréotypé que lui imposeront les communicants et les publicitaires.

Notre école, plus que tout, a oublié le pouvoir du beau. Un souvenir, simplement : j'enseignais la « culture générale » au Pôle universitaire Léonard-de-Vinci, à travers notamment un cours en forme de panorama des grands textes littéraires, philosophiques et religieux. J'avais devant moi, parmi les étudiants en école de management qui se demandaient pourquoi je leur infligeais ces choses inutiles, une jeune fille blonde, d'une vulgarité admirable, chimiquement pure, et qui me jetait en général un œil morne entre deux soupirs. Et je choisis de lire moi-même un passage de Corneille, celui de la confrontation entre Horace et Curiace, le débat sur le courage et le patriotisme, sur l'héroïsme et les sentiments humains. Et la tension qui monte et cet acmé sublime : « Horace : – *Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.* Curiace : – *Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue.* » Et tout à coup ma blonde ouvre des yeux soudainement éclairés, et s'exclame : « Mais en fait, c'est vachement beau ! » Toute la transmission, toute la noblesse du métier de professeur est dans ce « en fait », qu'il nous est parfois donné d'entendre.

Encore faut-il, pour que surgisse ce moment de grâce, que l'école n'ait pas, dans les années qui le précèdent, systématiquement nettoyé les cerveaux de toute aspiration à la nuance, à la précision, à la



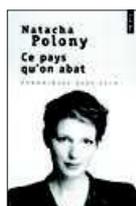


complexité. Encore faut-il qu'elle n'ait pas méthodiquement abattu pierre par pierre, portant par portant, cet édifice harmonieux qu'est la grammaire.

Nous autres, journalistes, arrivons beaucoup plus tard. Mais il nous appartient de choisir la résistance, de nous situer dans le même camp que les professeurs, ou de choisir celui des communicants et des publicitaires, ou pire encore, celui des simples consommateurs. Il nous appartient de marquer notre déférence au pérenne et au beau plutôt qu'à la mode et au pouvoir. De croire encore que c'est par le choix pleinement conscient de nos mots que nous éclairons les faits.

Victor Hugo, après quelques mois au Pays basque, écrit : « *La langue basque est une patrie que l'on emporte à la semelle de ses souliers.* » Sans doute parce que les peuples qui n'ont plus que leur langue comprennent mieux que nous qu'elle est une part précieuse de la diversité humaine. Heureux, ces Basques entêtés à défendre ce que nous laissons se déliter.

Heureux les peuples qui croient encore qu'il n'est pas d'homme libre s'il ne possède sa langue.



Natacha Polony, journaliste et essayiste, née en 1975, à Paris.

Diplômes : DEA de poésie contemporaine et agrégation de lettres modernes.

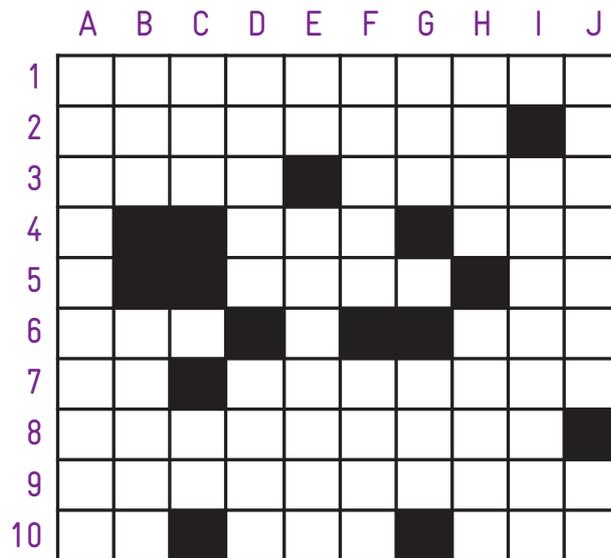
Carrière : professeur de lettres (1999-2000), mais démissionne de l'Éducation nationale. Enseigne au Pôle universitaire Léonard-de-Vinci (2002-2011). Journaliste à *Marianne* (2002-2009) ; au *Figaro* (2009-2012). Participe à l'émission « On n'est pas couché » sur France 2 (2011-2014). Tient la revue de presse de 8 h 30 sur Europe 1 (depuis 2012). Chroniqueuse au « Grand Journal » de Canal+ (2014-2015). Anime « Polonium » sur Paris Première et « Médiapolis » sur Europe 1 (depuis 2015).

Œuvres : *Nos enfants gâchés : petit traité sur la fracture générationnelle* (2005), *M(me) le président, si vous osiez... : 15 mesures pour sauver l'école* et *L'Homme est l'avenir de la femme : autopsie du féminisme contemporain* (2007), *Le pire est de plus en plus sûr. Enquête sur l'école de demain* (2011), *Ce pays qu'on abat*. *Chroniques 2009-2014* (2014), prix de littérature politique Edgar-Faure (2014) et prix du Livre incorrect 2015. *Nous sommes la France* (2015).





Mots croisés de Melchior



1. « Civilisations, nous savons maintenant que vous êtes mortelles ! »
 2. Long fleuve de Sibérie au superbe delta.
 3. Rayons de bois. Droit ou à queue.
 4. Tête de blé. Petite Louise.
 5. Pillages. Endroit paisible.
 6. Ce que fit le locuteur.
Lettres de Fromentin.
 7. Lettres ou Sciences.
Telles « L'Île enchantée ».
 8. « Ô temps ! suspends ton vol ! »
 9. « Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre... ».
 10. Mais c'est bien « Oui », peuchère !
Noble. Orient.
- A. Six personnages en quête d'auteur.
 - B. Ville de Colchide où débarquèrent les Argonautes.
L'ami inséparable de Mallet.
 - C. Sans fioritures.
Franchise militaire inversée.
 - D. Parcoures des yeux. Suit sa biche.
 - E. Contre en abrégé. Évoque le père,
mais inquiète un peu...
 - F. Caché dans le panier de Cléopâtre.
Suffixe qui rétrécit.
 - G. Monnaie roumaine. Découpe la côte.
 - H. Truie sauvage, tête en bas.
Est arrivée au bout.
 - I. Ils habitent en Nouvelle-Calédonie.
 - J. En petits pots. Introduit la suite.





Nouvelles publications

De Jean-Pierre Colignon

FRANÇAIS : PREMIERS SECOURS

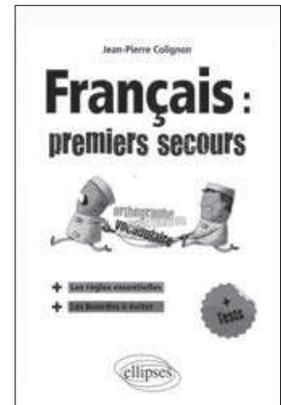
Éditions Ellipses, 2016, 320 p., 16 €

Et voilà notre cher grammairien transformé en... infirmier, pompier, brancardier, volant à notre secours, nous prodiguant les soins les plus attentifs et efficaces pour nous enseigner les règles essentielles, nous éviter les bourdes en orthographe, ponctuation, vocabulaire, syntaxe, et mettre à notre disposition un français correct et agréable tout à la fois.

En plus, des exercices variés vous permettront de contrôler vos connaissances et, surtout, vos acquis.

Quelques échantillons de la table des matières : « L'accord des adjectifs de couleur » ; « Les guillemets » ; « Les majuscules et les minuscules ».

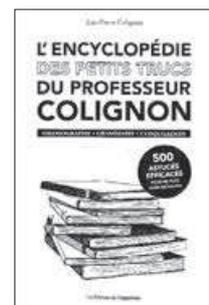
Quelques mots difficiles à bien écrire, accorder, comprendre : boute-en-train ; œil ; objectif ; zigzag... Quelques exemples de tests perfides : « Vous n'êtes pas sans savoir que... », phrase positive ou désagréable ? « Des abîmes profonds » est-il correct ? « Le Mistral est un vent du nord », est-il fautif ? « J'ai acheté hier, quelques bouteilles de vin », est-il valable ? Réponses aux premiers secours... **Nicole Vallée**



L'ENCYCLOPÉDIE DES PETITS TRUCS DU PROFESSEUR COLIGNON

Éditions de l'Opportun, 2016, 224 p., 12,90 €

Il était médecin urgentiste, prêt à voler à notre secours. Et voilà Jean-Pierre Colignon devenu professeur, mais un professeur pas comme les autres. Il n'enseigne pas ex cathedra, il se promène parmi ses élèves attentifs à recueillir les 500 astuces efficaces qu'il leur a mitonnées, afin que jamais, plus jamais ils ne fassent de fautes d'orthographe, de conjugaison, de grammaire... Quelques exemples : « Des six voyelles françaises, seules trois peuvent avoir un accent grave... » « Le daim a toujours faim... » et se termine par un *m*, bien que sa femelle soit une daine... « Un opprobre général frappe ce politicien peu probe. » « Le schéma du scénario nous plaît (pour ne pas oublier le *c*). » Pourrez-vous répondre aux tests assez perfides de notre JPC ? Que direz-vous : « faire bonne chère, chaire ou chair » ? « Une glace sans teint, thym, tin, tain » ? « Réclamer à corps et à cri » ? « La cession d'été » ? Réponses dans l'encyclopédie. L'index va d'Abbé à Z (*mots contenant*), en passant par *Hippopotame* et *Quetsche*... 527 entrées au total. Merci, Professeur ! **N. V.**





PRÉCIS DE TERMINOLOGIE MÉDICALE

de Jacques Chevallier et Daniel Candé, Jean-Pierre Haberer, Nathalie Renevier, Maloine, 2015, 9^e édition, 288 p., 53 figures, 25 €

Cette « introduction au domaine et au langage médicaux » est une œuvre collective. Jacques Chevallier, professeur honoraire de Santé publique à l'université René-Descartes, et ses collaborateurs présentent une sorte de dictionnaire obéissant à un classement particulier et pratique. En effet, un patient est une personne et la maladie l'affecte complètement, mais se manifeste dans un territoire particulier. Aussi cette terminologie concerne-t-elle des régions différentes, comme l'appareil locomoteur, l'appareil cardio-vasculaire ou les voies respiratoires. Ce livre clair et précis, destiné aux étudiants et à toute personne proche des milieux médicaux, est animé d'un profond respect pour notre langue. Des mots changent. Ils sont ici catalogués : ainsi l'omoplate devient la *scapula*, et la luette l'*uvule palatine*. Radicaux, préfixes, suffixes ne sont pas loin des éponymes en thérapeutique comme la maladie de Biermer ou le syndrome de Ménière, parfois difficiles à localiser. Le vocabulaire de notre corps est d'une incomparable richesse. Nous n'en connaissons qu'une petite partie... **Jacques Dhaussy**



PETIT LEXIQUE DES BELLES ERREURS DE LA LANGUE FRANÇAISE (ET DE SUISSE ROMANDE).

300 CONTRESSENS, BARBARISMES ET AUTRES ERREURS CHOISIS ET COMMENTÉS PAR DES AMOUREUX DES MOTS

Collectif (dont André Panchaud, René Belakovski et Claude Bodinier, Association suisse des journalistes francophones), illustrations de Plonk et Replonk

Éditions Loisirs et Pédagogie, 2015, 274 p., 27,40 €

Ah, la bonne idée de nos amis journalistes suisses romands, peut-être plus amoureux du français que nous-mêmes. Nous allons nous purlécher à la lecture de toutes les âneries qu'ils ont récoltées dans les médias et sans se fatiguer, tant elles sont nombreuses et décomplexées. Cela va de « *s'avérer faux* » au « *quatre coins de l'Hexagone* », en passant par « *débloquer des crédits* », « *impacter le taux de croissance* », « *faux prétextes* », « *fixer un barème* », « *a relégué son adversaire* », « *un temps mitigé* », « *démarrer une émission* », etc. Mais peut-être ces exemples ne vous auraient-ils pas spécialement choqués vous-mêmes ? Il manque l'inévitable « *décimer* » au sens de « détruire, exterminer » alors qu'il s'agit de supprimer un sur dix. Nous profitons aussi de quelques « *bévues* » typiquement helvétiques : « *être sur Soleure* », « *dicastère* », « *repourvoir* », « *en son temps* », « *adresse exacte* »... Bref, une savoureuse raclette (qui n'est pas une fondue...). Les illustrations de Plonk et Replonk sont irrésistibles. Index, de *À bord* à *Zéro*. **N. V.**



LA LANGUE DANS LA CITÉ. VIVRE ET PENSER L'ÉQUITÉ CULTURELLE

de Jean-Marie Klinkenberg

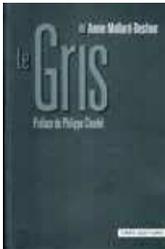
Les Impressions nouvelles, 2015, 320 p., 21 €

Dans la préface qu'il donne à ce remarquable ouvrage, Bernard Cerquiglini, alors recteur de l'Agence universitaire de la francophonie, estime que ce livre, dont l'auteur allie science et expérience, permet « *d'alléger sa bibliothèque des ouvrages consacrés au français* », car il traite les questions du français et de la francophonie sous tous leurs aspects. Distinguer *Langue* et *langue* ? Si dans « *langue française* », l'accent est mis sur *française*, n'est-ce pas renvoyer simultanément à deux référents : une culture et un État ? Caractère identitaire, repli possible, affrontements... D'autre part, « *il revient fréquemment à la langue de signifier d'autres problématiques, économique ou idéologique, par exemple* ». La francophonie « *veut faire contrepoids à la massification mondiale et offrir une alternative à l'homogénéisation découlant de la globalisation* ». Quel sera son destin ? Rien n'échappe à l'auteur, des pouvoirs de la langue dans l'informatique, comme dans la vie





économique, sans oublier la « réforme de l'orthographe ». Une somme, une réflexion puissante qui explore parfois des domaines négligés ou obscurcis, et même l'instrumentalisation des langues ou les détournements du vocabulaire à des fins politiques, sans omettre que le français appartient à tous ceux qui l'ont « en partage ». Lévi-Strauss, cité par J.-M. Klinkenberg, ne disait-il pas : « *La langue est une raison humaine qui a ses raisons et que l'homme ne connaît pas* » ? **J. Dh.**



LE GRIS, d'Annie Mollard-Desfour, préface de Philippe Claudel
CNRS Éditions, 2015, 318 p., 30 €

Comment définir le gris ? Est-ce vraiment une couleur ou seulement un entre-deux indécis de noir et de blanc, une teinte équivoque presque neutre, un caméléon mi-ombre mi-lumière ? Le livre d'Annie Mollard-Desfour coupe court à nos hésitations. Là où un rapide coup d'œil ne voyait que grise mine, signes extérieurs de vieillesse, symboles de tristesse, manque d'éclat et médiocrité, la littérature offre une métamorphose. Ainsi, Philippe Claudel retient-il du gris la douceur qui estompe « *toutes formes tranchantes, mentales ou physiques. Le gris est la couleur de notre humanité, celle de la bête et de l'ange mêlés, l'âme grise est joliment grise* ». Il y a une prééminence du gris qui nimbe la nature, du sol jusqu'au ciel, et se niche modestement partout, de l'*Acier au Zinc*, dans l'or et les perles, le granit, le tungstène, le platine et le plomb. Le gris se faufile aussi dans ses dérivés, par exemple, cette délicieuse « *griserie de l'âme* » qui n'est autre, pour Jean d'Ormesson, que la poésie. Mais on la rencontre aussi dans une chanson de Brassens, « *Les ventres-saint-gris, les joyeux jurons de jadis* », et plus près de nous, dans ce grisbi, auquel il ne faut pas toucher !

Le gris est sûrement l'œuvre d'un alchimiste, trop multiforme pour être cerné, toujours prêt à semer le trouble. **Monika Romani**



POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE
d'Alain Rey, calligraphies de Lassaâd Metoui
Robert Laffont, 2015, 352 p., 30 €

N'allez pas vous effaroucher de pareil titre, droit venu d'un poème d'Alfred de Musset. De quoi peuvent s'enivrer un éminent linguiste, lexicologue, philosophe du langage, et un jeune mais déjà prestigieux calligraphe tunisien ? Mais de mots, de textes, de poèmes, de passions, d'amour aussi, bien entendu... « *De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise, mais enivrez-vous !* » Suivez le conseil de Baudelaire. Avez-vous observé que le mot *ivre* contient les lettres de *vie* ? Suivez donc nos auteurs dans leur enivrant vagabondage de Rabelais à Proust, de Saint-Amant à la *Beat Generation*, d'Érasme à Rimbaud, et n'hésitez pas entre « *plein comme un vélo* (Suisse), *aussi allumé qu'un arbre de Noël* (Angleterre), voire *paqueté comme un œuf* (Québec)... Ah le bel et bon ouvrage ! **N. V.**



DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CLASSIQUE LITTÉRAIRE. DE CORNEILLE À CHATEAUBRIAND
de Bruno Hongre et Jacques Pignault

Éditions Honoré Champion, « Champion classique », 2015, 784 p., 24 €

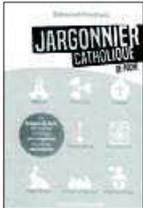
Comment lutter contre le rétrécissement actuel de la langue ? En lisant et relisant les classiques du Grand Siècle et du siècle des Lumières. Car nous pratiquons une version édulcorée de mots dont le poids ne s'obtient qu'à l'aide des « *super, hyper, génial* » et autres adjuvants. C'est leur sens profond (ou « *signifié de puissance* ») que nous pouvons tirer de l'oubli à l'aide de ce dictionnaire, nous dit Jean Pruvost dans la préface.

Prenons par exemple « l'infamie » : la honte, le fait de perdre son honneur conduit le Cid à risquer





sa vie ; mais aussi, plus proche de nous, cet « *Écrasons l'Infâme* » de Voltaire, lequel visait expressément le fanatisme religieux et l'intolérance. Cherchons « ennui » et découvrons la gravité de cet état. Car il s'agit d'un état désespéré, proche du désir de mort, tourment existentiel analysé par Pascal et décrit par Racine comme ce mal qui « dévore » Bérénice. Que reste-t-il de « l'étonnement » ? Une attitude superficielle par rapport à son sens premier, qui oscillait de l'épouvante à l'émerveillement, c'est-à-dire de l'oraison funèbre de Bossuet au coup de foudre éprouvé par le prince de Clèves. Où donc se sont dissipés les « soupirs » de la passion ? Qu'est devenu le statut du soupirant ? Enfin, pourquoi l' « industrie » a-t-elle tant perdu de sa complexité sémantique ? Une fois encore, c'est la littérature qui seule peut nous délivrer de notre insoutenable légèreté. **M. R.**



JARGONNIER CATHOLIQUE (DE POCHE)

d'Edmond Prochain

Éditions de l'Emmanuel, 2015, 128 p., 14 €

Enfin, enfin, voici « *la langue de buis décryptée à l'usage des croyants et autres mécréants* », comme l'annonce fièrement son auteur, dont le pseudonyme signale qu'il essaie de suivre le Christ et qui adopte cette injonction de François : « *Le chrétien doit offrir un visage joyeux, pas une face de piment au vinaigre.* » Donc, de A à Z, voici les définitions ludiques de plusieurs centaines de mots du jargon catholique. *Amen* : Soupир de soulagement à la fin d'une prière jugée trop longue. *Clergé* : ... il se distingue principalement des corps sociaux laïques par le fait qu'il ne se met jamais en grève. *Intégriste* : Individu tellement fidèle à l'Église que l'Église elle-même n'est pas digne de lui. *Jugement dernier* : Sorte de grand oral de la fin des temps, qui ne doit pas vous faire négliger le contrôle continu. *Péché* : Malentendu récurrent entre l'homme et Dieu. *Saint* : Pécheur qui a réussi. Et pour terminer, chers lecteurs, « *Le ciel vous tienne en joie...* » **N. V.**

À signaler :

- **DIRE, NE PAS DIRE. DU BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE. VOLUME 2**, par la commission du Dictionnaire de l'Académie française (Éditions Philippe Rey, 2014, 192 pages, 12 €).
- **LA PURISTE**, de Catherine Choupin (Librinova, 2015 – pour liseuse – 240 p., 2,99 €).
- **LES ESGOURDES DU TOUBIB. ARGOT ET MÉDECINE**, de Jean-François Hutin (Éditions Glyphe, 2016, 232 p., 18 €).
- **CAHIER DE GRIBOUILLAGES. LANGUE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE**, de Jean-Pierre Colignon (Éditions Contre-Dires, 2016, 160 p., 13,90 €).

* * *

- Aux Éditions Larousse :

- **LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 2017**, édition anniversaire pour fêter le bicentenaire de Pierre Larousse (2016, 2 046 p., avec carte d'activation pour l'accès à ce dictionnaire sur internet, 29,90 €).
- **DICTONS ET PROVERBES LES PLUS TRUCULENTS LANGUE FRANÇAISE**, de Daniel Lacotte (2016, 160 p., 12,99 €).
- **L'ANTI-FAUTES D'ORTHOGRAPHE 100 % ILLUSTRÉ**, de Jean-Yves Grall (2016, 256 p., 9,95 €).

- Aux Éditions de l'Opportun :

- **101 DICTÉES : 2 500 DIFFICULTÉS EXPLIQUÉES**, de Bruno Dewaele, préface de Bernard Pivot (2016, 688 p., 19 €).
- **100 JOURS POUR NE PLUS FAIRE DE FAUTES ! GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, CONJUGAISON**, de Bénédicte Gaillard (2015, 400 p., 15 €).
- **LE GRAND LIVRE DE L'ORTHOGRAPHE. CERTIFICAT VOLTAIRE. TOUT POUR ATTEINDRE LE SCORE QUE VOUS VISEZ !**, de Dominique Dumas (Vuibert, 2^e édition, 2016, 448 p., 25,90 €).
- **100 ANGLICISMES À NE PLUS JAMAIS UTILISER. C'EST TELLEMENT MIEUX EN FRANÇAIS**, de Jean Maillet (Éditions Le Figaro littéraire en collaboration avec les Éditions de l'Opportun, 2016, 160 p., 9,90 €) [Voir p. 55.]
- **LES EXPRESSIONS GRECQUES ET LATINES**, de Marie-Dominique Porée-Rongier (Éditions First, 2015, « Le Petit Livre », 160 p., 2,99 €).



Vie de l'association

Sommaire

Assemblée générale	II	Échos	XIII
Les délégations en 2015.....	II	Qui est l'artiste ?	XV
Déjeuner et prix Richelieu 2016.....	VI	Solution des mots croisés	XV
Nouvelles des délégations.....	VII	Bulletin d'adhésion	XVI
Le Plumier d'or 2016.....	VIII	Prix Richelieu 2017.....	3 ^e de couverture
Tribune.....	XI	Prochaine réunion	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Pierre Edrom, Hervé Lavenir de Buffon, Pr Jean-Jacques Rousset.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Antoine Blanc et Dominique Hoppe.

Trésorier : M. Christophe Faÿ.

Trésorières adjointes : M^{mes} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, et Corinne Mazzocchi-Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

Administrateurs : M. Philippe Beaussant (†), de l'Académie française, président d'honneur, M^e Jean-Claude Amboise,

MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Michel Mourlet, Jean Pruvost, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président : Pr Jean-Jacques Rousset.

Cercle Blaise-Pascal : présidente : M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente : M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président : M. Charles Meunier (†).

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président : M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente : M^{me} Anne-Marie Lathière.

Assemblée générale

De nombreux adhérents ont participé, le 2 avril, à l'assemblée générale de DLF, qui se tenait à l'École des mines de Paris. Les académiciens **Xavier Darcos** et **Philippe Beaussant**, respectivement président et président d'honneur, ont prononcé quelques mots chaleureux à l'intention de tout l'auditoire et souligné l'importance et la nécessité du combat que mène l'association.

Présenté par le vice-président **Antoine Blanc** et la secrétaire générale, le rapport moral* a été adopté à l'unanimité. Des multiples activités menées en 2015, il faut retenir les concours Plumier d'or et Plume d'or, les nombreuses dictées, l'application de la loi, l'observatoire des médias, la Carpette anglaise, etc.

Commenté par le trésorier, **Christophe Fay**, le rapport financier* fut approuvé à l'unanimité.

M. Xavier Darcos, de l'Académie française, et **M. Jean Pruvost**, cooptés par le conseil d'administration, ont été élus à l'unanimité. Les administrateurs sortants, **MM. Antoine Blanc**, **Jean-Pierre Colignon**, **Marceau Déchamps**, **Christophe Fay** et **Mme Marie Treps** ont été réélus. L'honorariat a été attribué à **M. Marceau Déchamps**, pour toutes les actions qu'il a menées (et mène encore) au service de DLF.

Parmi les très nombreux participants étaient venus des Pays-Bas ou de province : **Mmes Jocelyne Adam**, **Ina Bourreille**, **Michèle Déchamps**, **Jacqueline Duverneuil**, **Régine Lefèvre**, **Nicole Lemoine**, **Marcienne Martin**, **Suzanne Maulvault**, **Françoise Michel**, **Nadine Najman**, **Marthe Polonceaux-Panetier** et **Cécile Rebeillard** ; **MM. Norbert Adam**, **Lucien Berthet**, **Bernard Boller**, **Marceau Déchamps**, **Claude Gangloff**, **Georges Giraud**, **Gérard Hepp**, **Dominique Hoppe**, **Daniel Joly**, **Philippe Le Pape**, **Augustin Ouharzoune**, **Michel Pasquier**, **Serge Rebeillard**, **Alain Roblet**, **Philippe Rufflé** et **Jérôme Samuel**.

Les adhérents fidèles à DLF depuis 1976 ont été vivement applaudis : **Mmes Régine Bois** et **Sandrine Dumas-Grosjean**, **M. et Mme Jean Gicquel**, **MM. François Baillet**, **Michel Borne**, **Robert François**, **Bertrand de Largentaye**, **Roger Lavialle**, **Gilbert Maurey** et **Jean-Claude Richiero**. **G. M.-V.**

* Le rapport moral, accompagné des sources du recrutement des 225 adhésions de l'année 2015, et le rapport financier seront adressés aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Les délégations en 2015

En complément des actions conduites par le siège de Défense de la langue française, les délégations ont encore été très actives en 2015.

Sous l'impulsion de **M. Achour Boufetta** qui en est le correspondant, la **représentation** créée en 2014 **en Algérie** a poursuivi son combat en vue de la réouverture de l'Institut français de Tizi-Ouzou. Des actions de communication ont également été menées sur les réseaux sociaux ainsi que par la distribution de documents.

Sous la présidence de **M. Frédéric Fossaert**, la **délégation de l'Allier** a participé à diverses manifestations étalées tout au long de l'année, à savoir : au « Printemps des poètes » à

l'Opéra Bouffe à Vichy, à « La Grande Lessive » au parc des Sources, à la dictée de printemps au Pôle Lardy, à « L'été des poètes » à la Galerie, à un concours d'écriture cursive, au « Stylo d'or » simultanément au Pôle Lardy et à Gannat, et enfin, à « L'hiver des poètes » à l'Opéra Bouffe.

Présidée par **M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron**, la **délégation de Bordeaux** s'est réunie à neuf reprises pour écouter des conférences en rapport avec la langue française et autres. Lors du déjeuner annuel, dans les salons de l'Automobile club au centre historique de Bordeaux, des intervenants ont parlé du langage de Rabelais, de la typographie, et du langage de la presse écrite.

La délégation a souligné à plusieurs reprises les atteintes portées à notre langue, mais aussi le travail de ceux qui œuvrent à sa sauvegarde.

La participation aux réunions mensuelles est en augmentation, laissant espérer de nouveaux adhérents.

Sous la présidence de **M. Thierry Brayer**, la **délégation des Bouches-du-Rhône** a poursuivi la campagne « médiathèques » dans le but de sensibiliser le public au « bien écrire, bien parler », en organisant des interventions gratuites. Des billets d'humeur sont toujours rédigés sur le site internet www.dlf13.org et des perles régulièrement affichées sur le site www.francographie.fr.

Aujourd'hui présidée par **M. René Goyer**, la **délégation de Bruxelles-Europe** a organisé deux conférences, présentées et animées par **M. Ambroise Perrin**, l'une en mai : « Quelle(s) langue(s) parle-t-on dans les institutions européennes ? », l'autre en juin : « Le français dans le pourtour méditerranéen ».

Une page Facebook a été créée en tout début d'année. Et grâce à une subvention de la fédération Wallonie-Bruxelles et au concours de Cafébabel Bruxelles, un site internet destiné à la francophonie a été mis en place pour le projet Baobab.

La présidente de la **délégation de Champagne-Ardenne**, **Nadine Najman**, et son équipe ont organisé sept séances publiques et gratuites sur des sujets ayant trait à la langue ou à la littérature françaises.

Une lettre de liaison a été éditée chaque mois, sauf en juillet, août et septembre, et placée sur le site de DLF.

La délégation a participé à deux concours nationaux de français : le jeu Dis-moi dix mots dont les lauréats ont été récompensés au cours d'une cérémonie officielle à l'hôtel de ville de Reims, et la remise des prix aux lauréats locaux du concours du Plumier d'or, avec vin d'honneur, à la Maison de la vie associative de Reims.

Enfin, un concours local de français a été organisé avec l'Association pour l'accueil des étudiants étrangers à Reims, suivi d'une réception et d'un vin d'honneur à la Maison de la vie associative de Reims.

Présidée par **M. Christian Barbe**, la **délégation de Charente-Maritime** a organisé plusieurs animations autour de l'orthographe : la dictée des Rois en janvier, suivie d'un exposé sur Colette ; la dictée de printemps suivie d'un exposé sur Louis Guilloux ; une dictée d'après un texte d'Henri Troyat suivie d'un exposé ; la dictée du Stylo d'or suivie d'un exposé et de la remise des prix. Ces animations ont bénéficié de moments de convivialité. La délégation a également participé à une animation autour d'airs d'opéra, opérettes et comédies musicales interprétés par les jeunes talents du collègue Aliénor du

Vie de l'association

Château-d'Oléron. Elle a également collaboré à la promotion du concours du Plumier d'or, à des rencontres et expositions en partenariat avec d'autres associations (la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis, et le Club Saint-Georges).

L'assemblée générale en novembre a été précédée d'un exposé sur un texte de Simenon et suivie de la lecture de poèmes.

Présidée par **Alain Roblet**, la **délégation du Cher** a organisé le Plumier d'argent et la remise des récompenses aux finalistes, dont la lauréate était aussi la lauréate du Plumier d'or 2015, ainsi qu'une animation culturelle ludique à Menetou-Salon. En duo avec la délégation de la Nièvre, elle a participé au Festival du mot à La Charité-sur-Loire, toujours avec une animation culturelle ludique. Elle a tenu un stand à la Fête des associations à Bourges, au Forum des associations culturelles de la communauté de communes des Hautes-Terres en Haut-Berry, au Salon du livre à Souesmes et au Salon du livre à Vierzon. Une autre animation culturelle ludique a été organisée à Brinon-sur-Sauldre au profit du Téléthon. Comme chaque année, le pique-nique annuel fut agrémenté de questions autour de la langue française.

Deux quotidiens du Cher et de la Nièvre ont continué à publier les chroniques « En français correct », également diffusées sur les ondes de quatre radios. Le succès de la vente du livre qui les regroupe a conduit à préparer une deuxième édition.

M^{me} Claude Adgé est la présidente de la **délégation de Franche-Comté**. Diverses activités ont été organisées : des dictées dans le nord de la Franche-Comté, une conférence « Quelle langue parlait-on ici quand la Franche-Comté n'était pas française ? », la remise de prix aux brillants lauréats tant du concours franc-comtois de Défense de la langue française, que du Plumier d'or.

La présidence de la **délégation de Haute-Normandie** est assurée par **M. Carl Edouin**. La rubrique « Défense de la langue française » créée sur le site internet de son activité commerciale est toujours très suivie. D'autres activités se sont déroulées en juin, à savoir la visite d'une grange dîmière du XII^e siècle, suivie d'un pique-nique avec causerie issue de la lecture d'articles de la revue trimestrielle de DLF, puis de la visite d'un manoir du XVII^e siècle à Berthouville, qui recèle un fameux trésor. La journée s'est terminée avec un concert de tangos.

Outre l'assemblée générale tenue en avril, **M. André Jacob**, président de la **délégation des Hautes-Pyrénées**, précise que les activités de l'année 2015 ont consisté en discussions autour des derniers ouvrages qui ont enrichi la bibliothèque, et des bulletins trimestriels de l'association ; en la projection d'une conférence sur l'illettrisme, et l'organisation d'une dictée annuelle dans les locaux de l'Institut régional de formation tourisme-hôtellerie à Tarbes, avec une forte participation.

Le président de la **délégation de Loir-et-Cher** est **M. Michel Pasquier**. Les activités de l'année 2015 ont consisté en une conférence sur la langue française et l'action de DLF lors de la réunion des vœux de l'Union des membres de l'Ordre du Mérite en janvier, la tenue d'un stand, durant trois jours, aux Rendez-vous de l'Histoire en octobre, un exposé sur la langue française à Salbris en novembre, la dictée annuelle du Stylo d'or à Romorantin-Lanthenay en décembre, et, en accord avec l'Inspection d'académie, l'envoi à tous les collèges du département de Loir-et-Cher d'une lettre d'incitation à l'inscription de leur classe de 4^e au Plumier d'or.

La **délégation du Lot** se retrouve avec assiduité chaque mois sous la présidence de **M^{me} Sandrine Mage**. Au cours de ces réunions pour promouvoir la langue française, sont organisées diverses activités : jeux, étude du lexique et de la grammaire, actualité de la langue et de la littérature, lettres diverses stigmatisant l'usage abusif de l'anglais.

Dans le cadre du Printemps des poètes, une soirée littéraire a été organisée en partenariat avec la section Langue et Littérature françaises de l'association Racines, qui œuvre aussi pour la défense de la langue française. Un hommage a été rendu au poète Bernard Dimay.

Présidée par **M^{me} Nicole Lemoine**, la **délégation de Lyon** a conduit diverses activités : l'organisation de son assemblée générale, de visites guidées des archives départementales du Rhône, du musée de l'Antiquaille et d'une exposition au musée des Beaux-Arts, la présentation d'une conférence sur « Les fastes de la vie lyonnaise au XIX^e siècle ». Il faut ajouter l'organisation d'un débat sur « L'actualité de la langue française », d'une journée des auteurs, d'une animation autour de « dix mots » de la langue française avec un vidéo-clip sur la guerre d'Orient, et enfin l'organisation d'une dictée.

M. Bernard Segard a informé que, en raison de son état de santé, il était contraint de renoncer à la présidence de la **délégation du Morbihan** qu'il assurait depuis de nombreuses années. N'ayant trouvé aucun adhérent qui accepte de lui succéder, la délégation a été mise en sommeil. Que Bernard Segard soit vivement remercié pour son dévouement et les actions qu'il a menées à bien dans son département.

Présidée par **M^{me} Janine Bernadat**, la **délégation de la Nièvre** a concrétisé ses relations avec divers partenaires : le collège de Donzy, les « Amis de l'hôpital Henri-Dunant », le club seniors du Centre social et la bibliothèque à La Charité-sur-Loire. En duo avec la délégation du Cher, plusieurs adhérents de la Nièvre ont animé le jeu culturel « Testez votre français » proposé lors du « Festival du mot » à La Charité-sur-Loire. Une action de communication a été conduite avec le *Journal du Centre*, quotidien de la Nièvre. Enfin, pour les journées du Patrimoine, la délégation a participé à une exposition sur le vocabulaire de la Loire et des mariniers, dans une ancienne maison de la batellerie.

Présidée par **M. Marc Favre d'Échallens**, la **délégation de Paris-Île-de-France** a poursuivi ses actions tout au long de l'année, notamment dans le domaine de l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

Régulièrement, le président rappelle à tous les adhérents de DLF l'invitation à participer à la vigie audiovisuelle et à transmettre les fiches d'observation des actes d'incivisme ainsi que les relevés d'écoute des médias audiovisuels.

Deux actions de communication ont été conduites par la tenue d'un stand au Forum des associations de Versailles et à la Journée des associations et du bénévolat du 16^e arrondissement à Paris.

Présidée par **M. Philippe Reynaud**, la **délégation des Pays de Savoie** a maintenu sa priorité donnée à la lutte contre l'anglicisation, se traduisant par :

- onze recours auprès de la direction départementale de la protection des populations contre des enseignes privées qui ne respectaient pas la loi Toubon. Neuf recours concernaient des enseignes dont les sièges sociaux sont hors départements savoyards mais disposant de lieux de vente en Pays de Savoie ;
- l'envoi d'un recours de contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble contre la commune et station de ski de La Clusaz ;

Vie de l'association

- l'envoi d'un courrier de recours gracieux à France Télévisions puis d'un recours de contentieux auprès du tribunal administratif de Paris pour non-respect de la loi Toubon et des règles qui régissent l'audiovisuel public ;
- l'organisation d'une conférence à Challes-les-Eaux sur le thème « Langue française en danger » ;
- dans le cadre de la campagne « Communes de France pour la langue française » lancée par Avenir de la langue française, les 534 communes de l'Isère ont été contactées par courriel ;
- enfin, divers courriers ont été envoyés au ministre de l'Éducation nationale, au président de l'agglomération de Chambéry et aux Offices de tourisme de Savoie et de Haute-Savoie.

M. Étienne Bourgnon, président de la **délégation de Suisse**, a informé régulièrement la secrétaire générale de DLF sur la politique linguistique de la Suisse, notamment par l'envoi des articles rédigés pour *Les Cahiers du Club de la grammaire*, pour la revue *Trait d'Union*, bulletin de l'association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie, et de l'association suisse des typographes. Ces articles concernent le franglais, les difficultés langagières et les problèmes posés par quelques verbes.

Enfin, la revue trimestrielle de DLF a été envoyée aux personnes ayant, par leurs écrits dans les journaux, montré leur souci de défendre la beauté et la précision de notre langue, conduisant parfois à de nouvelles adhésions.

Présidée par M. Philippe Le Pape, la **délégation de Touraine** s'est dépensée en activités diverses : la dictée ludique intitulée « Les Trempettes de Géricault » de Jean-Pierre Colignon, relatée dans la presse, le suivi du Plumier d'or, le Chapiteau du livre de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire avec la présentation de deux grandes affiches, la participation au Forum des associations de Saint-Cyr-sur-Loire, la participation au festival des langues avec une conférence ayant pour thème « Les mots de la politique, un candidat peut-il être candide ? ». Dans le cadre de l'Alliance française, le consul honoraire de Grande-Bretagne a distillé ses bons mots sur le thème de « L'humour anglais et l'esprit français ». Pour faire connaître DLF, certains articles du président Le Pape publiés dans la revue trimestrielle sont repris dans la revue de l'association Art et Poésie de Touraine. Enfin, la municipalité envisageant de faire de la ville de Tours une vitrine de la francophonie, la délégation de Touraine participe aux réunions préparatoires.

Comme vous pouvez le constater, les activités et initiatives des délégations sont multiples et variées. Un grand remerciement est donc adressé à tous les membres : sans le secours des autres, nous ne pouvons rien.

Alain Roblet

Déjeuner et prix Richelieu 2016

À l'issue de l'assemblée générale, le 2 avril, 120 personnes se sont retrouvées pour déjeuner dans les salons du palais du Luxembourg et assister à la remise du prix Richelieu 2016

(voir p. 2 et 58). Destiné cette année à un journaliste de radio, il a été attribué à Natacha Polony, pour la qualité de son langage, notamment pendant sa revue de presse quotidienne sur Europe 1. Pour consoler un peu la lauréate d'avoir perdu la moitié de sa bibliothèque dans un dégât des eaux, les écrivains du conseil d'administration lui ont offert une, deux, voire trois de leurs œuvres. C'est ainsi que notre président d'honneur Philippe Beaussant, notre président Xavier Darcos, Marie Treps et Jean Pruvost ont pu les lui remettre en mains propres. Les ouvrages de Jean-Pierre Colignon, Michel Mourlet et François Taillandier lui ont été transmis par la secrétaire générale. De plus, Dominique Hoppe et Alain Roblet lui ont offert, respectivement, le livre de poèmes francophones (voir p. XV) et le livre de la Délégation du Cher. Touchée, Natacha Polony les a tous vivement remerciés. **G. M.-V.**

Nouvelles des délégations

ALLIER

Du président Frédéric Fossaert : « *Durant l'été, nous n'avons qu'une manifestation, à savoir L'Été des poètes, lors de laquelle des auteurs, débutants ou confirmés, lisent les textes courts qu'ils ont écrits pour l'occasion. C'est un temps pour rappeler que le français est d'abord et avant tout une langue d'expression irremplaçable.* »

BRUXELLES-EUROPE

La délégation a lancé le site Graines de baobab ; vous pouvez le visiter et vous inscrire : <http://www.grainesdebaobab.eu/>. Une page « Francophonie en Europe et ailleurs » est ouverte sur le site de DLF-Bruxelles, qui met en place un réseau de « francophones autour du monde » ; une autre page, « Infolettre », est en préparation.

CHAMPAGNE-ARDENNE

– 3 octobre, à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre, à Reims, de 16 à 18 heures : « Les historiens dans la littérature française », conférence de **M. Jean Pagin**.

CHARENTE-MARITIME

Après dictées, concours de nouvelles..., les activités de la délégation reprendront au mois d'octobre.

CHER

– 14 juillet, à Menetou-Salon : animation culturelle ludique « Testez votre français » (jeu pour les adultes et jeu pour les juniors), dans le cadre des festivités organisées par la municipalité.

– 9 septembre, aux Rives d'Auron à Bourges, participation à la Fête des associations. Présentation de DLF, animation avec le jeu « Testez votre français » et vente du livre de la délégation : *En français correct*.

– 2 octobre, à Souesmes (Loir-et-Cher) : Participation à la Clairière aux livres entre Sologne et Berry. Présentation de DLF et vente d'*En français correct* (voir plus haut).

FRANCHE-COMTÉ

Pendant l'été,
– préparation de l'assemblée générale ;
– collecte de livres pour les lauréats ;

(Suite page p. XI.)

Le Plumier d'or 2016

I. Un voyage difficile ! On entend « kel » dans chaque phrase, mais l'orthographe est différente. Écrivez le mot correctement :

1. Je ne sais pas valise emporter.
2. Je ne sais pas vêtements choisir..
3. Je ne sais pas train prendre.
4. Je ne sais pas places sont les nôtres.
5. La gare du Nord ? Je ne savais pas était toujours en réfection.

___ sur 5

II. Comment appelle-t-on ?

1. Une publication qui paraît tous les jours ?
2. Une publication qui paraît toutes les semaines ?
3. Une publication qui paraît tous les mois ?
4. Un recueil des mots et des expressions d'une langue ?
5. Une sélection de poèmes ?
6. Un carnet sur lequel on inscrit jour par jour ce que l'on a à faire ?
7. L'ensemble des ouvrages consultés par un auteur pour écrire un livre ?
.....

___ sur 7

III. Combien trouvez-vous de fautes d'orthographe dans ces lignes ? (Une faute d'accent est une faute.) :

« *Jamais dans l'Europe tout entière il n'y eut d'amoureux plus célèbres que Roméo et Juliette. Shakespeare nous conta leurs amours tragiques et désespérées.* »

Nombre de fautes :

___ sur 3

IV. Dans chacune des phrases suivantes, il vous est proposé deux mots similaires mais de sens différent. Barrez celui qui ne convient pas.

1. Nous avons trouvé l'artiste penché sur sa table à *dessein* / *dessin*.
2. Les nouveaux locataires ont procédé à une rénovation *partielle* / *partiale* du logement.
3. Le brillant conférencier a *capturé* / *captivé* son auditoire.
4. Le candidat malheureux a accueilli son échec avec un calme apparemment *olympique* / *olympien*.
5. Assis devant la cheminée, je regardais la bûche *se consumer* / *se consommer* lentement.
6. La jambe du malheureux blessé a dû être *imputée* / *amputée*.
7. Pour *pallier* / *palier* le manque de lumière, on avait dû allumer les bougies.

___ sur 7

V. En employant les deuxièmes personnes du singulier des présents de l'impératif et du subjonctif, donnez un ordre à votre ami :

Infinitif	Impératif	Subjonctif
écrire		je veux que
penser		je veux que
voir		je veux que

s'en aller		je veux que
y aller		je veux que
s'essuyer		je veux que

___ sur 12

VI. Réécrivez ces phrases en les transposant au discours indirect :

1. La radio a annoncé : « En 2015, la France a connu son été le plus chaud. »

.....

2. Le médecin a demandé au blessé : « Pouvez-vous remuer les doigts ? »

.....

3. « Qu'est-ce que tu envisages de faire plus tard ? » me demandait-on souvent.

.....

4. « Je ne participerai pas à la fête ! » m'a déclaré mon frère.

.....

___ sur 8

VII. Les pronoms relatifs du texte ci-dessous ont disparu ! Retrouvez-les dans la liste suivante et replacez-les au bon endroit : *auxquelles, dont, lequel, qu', que, qui, où*.

L'enfant était perdu ; il ne reconnaissait plus la rue il habitait. La maison blanche se dressait devant lui n'était pas la sienne. Le portail ses parents avaient remplacé n'était pas aussi haut. Il se retourna pour chercher de l'aide : toutes les personnes il pouvait s'adresser l'intimidaient. Les lieux il se souvenait ne correspondaient plus. Le cauchemar dans il se sentait emprisonné n'avait pas de fin. Il fit demi-tour et sonna. Une voix il ne se rappelait pas lui demanda son nom.

___ sur 7

VIII. Qu'est-ce donc ? Rayez les mentions inutiles :

1. Un cadastre ?
a. Une fermeture amovible munie d'une petite clé.
b. Un plan de prévisions économiques.
c. Un plan des propriétés servant à fixer l'impôt foncier.
2. Une litote ?
a. Une figure de rhétorique.
b. Un petit passereau à tête noire.
c. Une fille étourdie.
3. Une abside ?
a. Un abcès purulent.
b. La partie d'une église située derrière le chœur.
c. Une soustraction pénible.

___ sur 6

Vie de l'association

IX. Lisez le texte ci-dessous :

« Sur une vingtaine de mètres, il réussit presque à garder le contact. L'auto prenant de la vitesse, il força l'allure. La distance qui les séparait augmentait rapidement. Bientôt la voiture eut disparu dans la brume, mais Abdel ne ralentit pas son effort. Il entendait encore le ronflement du moteur, presque aussi rassurant qu'une présence visible. Tête basse, les dents serrées, il courait sans rien voir, tendu vers un but qu'il n'imaginait même pas. À bout de souffle, il finit par s'arrêter. »

(Marcel Aymé, *Rue de l'Évangile.*)

Puis, parmi les réponses aux questions proposées, entourez la bonne :

1. « Il réussit presque à garder le contact », « Il finit par s'arrêter ». À quel temps sont les verbes soulignés ? – *Présent.* – *Imparfait.* – *Passé simple.* – *Passé composé.*
2. Pourquoi Abdel s'arrête-t-il ? – *Il entend le bruit du moteur.* – *Il a du mal à respirer.* – *Il est découragé.* – *Il ne voit plus rien.*
3. Sait-il où il va ? – *Oui.* – *Non.* – *Peut-être.*
4. Est-il découragé ? – *Non, il est plein d'espoir.* – *Non, il sait qu'il réussira.* – *Oui, il n'en peut plus.* – *Non, seulement, il est trop essoufflé.*
5. Pourquoi court-il après la voiture ? – *Parce qu'il est affolé.* – *Parce qu'il veut se venger.* – *Parce qu'il veut gagner la course.* – *Le texte ne le précise pas.*

_____ sur 7

X. Culture générale

1. Quel Romain vainquit Vercingétorix à la bataille d'Alésia ?
2. Quel est l'auteur français de *Cendrillon* et du *Chat botté* ?
3. Comment appelle-t-on un triangle qui a trois côtés égaux ?
4. De quel roman Gavroche est-il un personnage ?
5. Par quel nom commun désigne-t-on les sommets des Vosges ?
6. Quel peintre du XIX^e siècle s'est coupé volontairement l'oreille ?
7. Quel musicien a composé *Les Quatre saisons* ?
8. Complétez le proverbe : « La parole est d'argent et le silence est
9. Complétez le proverbe : « Il n'y a que le premier pas qui
10. Complétez le proverbe : « Tous les chemins mènent à

_____ sur 10

XI. Expression écrite.

Quel mot de la langue française préférez-vous ? Pourquoi ? (20 lignes environ.)

_____ sur 30

Le corrigé sera publié dans le prochain numéro.

(Suite de la page VII.)

– participation aux manifestations littéraires locales ;
– pour lutter contre l'illettrisme, préparation de la « Dictée festive » avec l'Association française des femmes diplômées de l'Université et plusieurs clubs de Besançon (Soroptimist International, Lions, Rotary...).

GARD

Objectifs de la réunion du 2 juin : envisager des actions pour 2016-2017 « afin de faire connaître et reconnaître notre délégation (recherche de subventions, rencontres avec les officiels, parrainages, manifestations publiques, etc.) ».

HAUTES-PYRÉNÉES

« La délégation souhaiterait organiser au cours du prochain trimestre une rencontre avec un écrivain local. »

LOT

« Préparation d'une soirée « jeux littéraires » en collaboration avec la médiathèque de Gramat, en faisant participer le public autour d'une dictée, de jeux grammaticaux et littéraires, ainsi qu'avec des lectures de poésies et de textes sur la langue française. »

PAYS DE SAVOIE

« Je n'ai aucun doute que d'ici là [fin du 3^e trimestre], plusieurs « anglomanies » vont apparaître nous obligeant à faire les courriers nécessaires. »

TOURAINES

« Nous serons présents à la journée des associations à Saint-Cyr-sur-Loire, le samedi 3 septembre. »

Tribune

Petit Larousse illustré, 1^{re} édition 1906.

Page 666, dernière ligne, colonne gauche : NÉNUFAR ou NÉNUPHAR n. m. (suivi de la définition).

Sous l'illustration, en haut de la colonne droite, figure « NÉNUFAR ».

Personne, à quelque période que ce soit, n'a rien inventé au sujet de cette magnifique nymphéacée (uniquement *ph* là, selon le même Larousse !) puisque, depuis 110 ans, les deux orthographes sont admises !

Evelyn Abarbanell Stransky (Paris)

C'est toujours une joie de recevoir un nouveau numéro de *DLF* et c'est, avec le

numéro 258, l'occasion de souhaiter à cette revue prospérité et longévité (elle me réjouit depuis plus de 40 ans) et toute sorte de bonheur et de satisfaction à tous ceux qui la font vivre.

Je vous livre mes quelques réflexions sur ce numéro :

[...] Pages 20-21 : Après avoir cité bien des jugements douteux, qu'il ne partage heureusement pas, Jean Pruvost donne une vraie raison : la pauvreté en iode de l'eau de fonte des glaciers. Il s'en ajoute une autre, selon Jean-Marie Bourre, éminent nutritionniste de l'Académie de médecine, qui est la pauvreté en iode des précipitations. Sur le massif alpin, elles proviennent essentiellement de l'Atlantique et les

Vie de l'association

perturbations se sont largement déchargées de leur iode, notamment sur le Massif central, lorsqu'elles parviennent en Suisse. Bien évidemment, il n'y a nulle contradiction : l'eau de fonte des glaciers n'est qu'eau de pluie, neige ou grêle différées.

Pages 26-28 : Je reconnais bien volontiers avec Joseph de Miribel le néerlandais *stuurboord* (où l'usage plaçait le barreur) dans *tribord*, et *bakboord* (le côté opposé, auquel le barreur tournait le dos) dans *bâbord*. On peut même remarquer que le *a* bref de *bakboord* soutient l'orthographe *babord*, et non *bâbord*. L'idée qu'il puisse s'agir du bas-bord, parce que ce serait le côté des matelots par opposition à celui des officiers, ne semble avoir aucun fondement. Et pourtant... l'usage a bien existé de répartir les marins et l'infanterie de marine sur les deux bords, essentiellement afin que les prises de quart des marins ne réveillent pas inutilement les fantassins et que les activités diurnes de ces derniers ne troublent pas le sommeil des marins. Un mépris mutuel, parfois réel peut-être, était affiché par esprit de corps quoi qu'il en soit, voire par taquinerie. Les marins, pour l'infanterie, ne sont que des transporteurs; les fantassins sont inutiles à la manœuvre du navire (d'où le nom de *marsouins*). On disait donc : « *Nous ne sommes pas du même bord.* » Le vocabulaire marin surabonde de termes néerlandais : *matelot*, *foc*, *misaine*, *beau-pré* sonnent bien français, si l'on n'y fait attention.

Page 31 : Je ne connaissais pas le maréchal-expert. J'ai eu le bonheur, dans mon village des Yvelines, de connaître une ancienne « maréchale-ferrante » (mot absent du dictionnaire, dommage!).

[...] Page 39 : On pourrait ajouter que *tirer son épingle du jeu* est d'autant plus souhaitable que l'épingle, jusqu'au XVIII^e siècle au moins, est généralement en argent et le résultat d'un travail délicat. C'est donc un objet coûteux.

[...] Page 45 : *Soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix* sont bien étranges en effet. Dans *quatre-vingts*, on peut reconnaître la persistance d'une numération vigésimale, que nous retrouvons dans la monnaie carolingienne (une livre vaut vingt sous) et dans le nom de l'hôpital des Quinze-Vingts. Est-ce aussi pour se rattacher à une base vigésimale que l'on en est venu à dire « soixante-dix » et « quatre-vingt-dix »?

Yves Serruys (courriel)

Je me permets de vous signaler que p. 53 de la dernière revue *DLF* [n° 258], Melchior ne représente pas l'Europe, mais est considéré comme oriental.

Étant d'origine syrienne par mon père, nous sommes melchites (mot venant du syriaque *melech*, « roi »).

Nicole Lemoine

(présidente de la Délégation de Lyon)

Bravo pour la qualité de vos publications, toujours attendues avec impatience.

Marc Clément-Hinger (Vincennes)

Message de l'un des onze membres de DLF (voir p. II), adhérent depuis quarante ans, regrettant de ne pouvoir venir à l'assemblée générale le 2 avril :

Sans participer directement à la vie de l'association, j'ai toujours lu avec intérêt (et intégralement) la revue *DLF*. Elle est intéressante et elle remonte le moral lorsqu'on fait partie de ceux qui essayent de défendre la langue française sur le terrain et au jour le jour. Mon terrain était la médecine et la cancérologie en particulier, en tant que professeur d'université, chef de service.

Pr François Baillet (Paris)

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Geneviève d'Angenstein, directrice de l'École de la courtoisie et du protocole, nous invite à respecter les bonnes manières – la politesse, l'art de recevoir, l'art de la table, la galanterie, la vie de bureau, l'art de communiquer... – dans *Le savoir-vivre est un jeu* (Librio, 2016, 96 p., 4 €).

– *Culture et plurilinguisme*, tel est le sujet du premier numéro des *Cahiers de l'OEP*, coordonné par Christian Tremblay et publié grâce au partenariat des Éditions La Völva et de l'Observatoire européen du plurilinguisme (202 p., 20 €). Jean-Claude Amboise y signe un article sur la chanson française, dont le résumé – comme pour tous les autres textes – est traduit en deux langues.

– Axel Maugey : *La France qui nous rassemble. Et si les Français reprenaient confiance en eux* (Éditions Eyrolles, 2016, 288 p. 17 €), vision positive et optimiste de la France d'aujourd'hui et de demain.

– Dans *L'Année francophone internationale 2015-2016*, Dominique Hoppe signe un long article « Confidences

débridées d'un francophone convaincu » et Jean Pruvost « Portrait de Michèle Lenoble-Pinson : promouvoir la langue française avec rigueur et enthousiasme ». Jean-Claude Amboise et Jean-Pierre Colignon sont cités dans la recension de l'ouvrage *Le français en chantant* (voir DLF, n° 258, p. 60).

– Achour Boufetta : *Les Orties domestiques*, nouveau recueil de poèmes, préfacé par Joël Conte (Edilivre, 2016, 92 p., version papier 11,50 €, version numérique 6,90 €).

– Un site universitaire sur l'argot (cis01.central.ucv.ro /litere/argotica/Argotica_Fr.html), signalé par Joseph de Miribel, qui y collabore.

– Cruciverbistes et autres amateurs de jeux intellectuels, amusants et gratuits, joueront sur l'internet grâce au 3^e numéro des *Mots de tête*, de Jean-Marie Dehan.

AUTRES PUBLICATIONS

– *Le Dévorant* (n° 276) publie le communiqué de la Carpette anglaise 2015 et rappelle son contact : Marc Favre d'Échallens.

– L'Académie nationale de médecine présente dans son

Bulletin (n° 198) son *Dictionnaire*, qui suit l'évolution et les progrès de la science médicale.

– Dans *Études franco-anciennes* (n° 157), Romain Vignest, directeur de la publication, s'insurge contre les réformes – collège, programme, langues anciennes – du ministère de l'Éducation nationale.

– La DGLFLF a édité :

• *Quelles langues parle-t-on dans les entreprises en France ?*, par Claude Truchot (Éditions Privat, 2015, 178 p.).

• *Vocabulaire du développement durable*, 610 termes, expressions et définitions publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française.

• *Votre droit au français dans le monde du travail*.

• *Chiffres et données clés sur la langue française*.

MÉDIAS

– *20 Minutes* (8 mars) : Marceau Déchamps, notre secrétaire général adjoint, a été interrogé sur les propos vulgaires de Najat Vallaud-Belkacem : « bruits de chiottes » ; de Nathalie Kosciuko-Morizet : « greffage de couilles » ; de Jean-Luc Mélenchon : « craché

Vie de l'association

ma race », et en a donné la traduction élégante.

– **Le Figaro** (19-20 mars) : à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, **Alain Juppé** a déclaré : « *La Francophonie : notre patrimoine, une chance pour le monde.* »

– **Jean-Marc Schroeder**, administrateur de DLF, a été invité à « **Sud Radio c'est vous** » (23 mars), émission présentée par **Isabelle Brès**. Sujet de l'émission : « La réforme de l'orthographe. »

– Sur une page entière du **Figaro** (26 mars) **Marie-Amélie Lombard-Latune** interroge notre ami **Bernard Fripiat** : « *Ce spécialiste de la langue française [qui] en explique les pièges et les facéties en explorant l'histoire.* »

– **Radio DX Club** (mars 2016), dont l'objectif est de favoriser les échanges entre les stations de radio françaises et étrangères afin de promouvoir la langue française, a fusionné avec Rencontres de la Francophonie.

– **Le Figaro** (25 avril) : **Axel Maugey** est invité par **Armelle Héliot** à parler de son nouveau livre : **La France qui nous rassemble** (voir plus haut), « *livre dans lequel il expose quelques raisons d'espérer pour redonner confiance au pays* ».

– Titre sur le site algérien d'entraide pédagogique **Khouasweb Info** (29 mars) : « La langue de Molière en nette régression en Algérie... »

– **Huffington Post** (1^{er} avril) : exposé documenté de notre vice-président **Dominique Hoppe** sur **Natacha Polony** et la remise du prix Richelieu de DLF.

– **La Nouvelle République** (14 avril) : annoncé à la une, publié en page 10, un article sur la dictée de **Jean-Pierre Colignon** à Tours « *pour l'association Défense de la langue française* ».

– **Europe 1** (19 mai) : dans son émission « Il n'y en a pas deux comme elle », **Marion Ruggieri** a invité **Alain Rey** pour parler des mots entrés dans **Le Petit Robert 2017** et répondre à la question « Comment réinvente-t-on la langue française ? ».

– Outre « Un mot, un jour », son émission quotidienne sur RCF (à 6 h 38 et 8 h 54), **Jean Pruvost** signe un billet « Langage » chaque samedi dans **La Croix** et une chronique de langue hebdomadaire, multidiffusée du lundi au vendredi, sur **Mouv'** (92,1 Mhz) : « Doc Dico. »

FÉLICITATIONS

– L'article de **Marcienne Martin** pour le colloque IIS (International Institute of

Informatics), qui s'est tenu à Orlando (Floride), a été considéré comme l'un des meilleurs.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **François Pavageau** a écrit à **Ouest-France** (24 février) pour protester contre l'emploi du mot « *pressing* » dans le titre de la une : « Fermer Guantánamo : le pressing d'Obama » !

– 4^e rencontre **À la croisée des mots**, le 1^{er} octobre à Antony (Hauts-de-Seine), Espace Vasarely. Au nombre des conférenciers : **Jean-Pierre Colignon** et **Jean Pruvost**.

– Un exemple à suivre... **Ange Bizet**, lors d'une de ses conférences sur l'orthographe, a distribué des exemplaires de la revue et des bulletins d'adhésion qu'il avait photocopiés.

– **Claude Adgé**, présidente de la délégation de Franche-Comté, a écrit à la directrice du musée des Maisons comtoises pour dénoncer l'utilisation de « *Paper is not dead* » dans le titre de l'exposition sur la préservation du patrimoine architectural : « *La langue d'un État est le premier patrimoine à conserver.* »

– **Rencontres européennes-europoésie**, que préside **Joël Conte**, organise, jusqu'au 15 octobre, au profit du comité de Paris de l'Unicef,

un deuxième concours de poésie. Thème : « L'enfance : aide et protection » ou thème libre.

– **Dominique Hoppe**, président de l'AFFOI (Assemblée des francophones fonctionnaires des organisations internationales) et vice-président de DLF, a publié : *Poètes du monde pour le français et la Francophonie* (206 p., 19 €). À commander sur www.edition-netbook.com.

– **Jean-Claude Amboise** a participé, le 12 mars, à une table ronde à la Maison de la culture du Havre : « Français ou anglais ? Vous chantez en quelle langue ? Pourquoi ? »

– **Bernard Fripiat** et son équipe présentent le nouvel épisode d'orthogaffe.com : « Le roman de nénuphar ! Les correcteurs, Bill et Laurent, n'appliquent pas la même orthographe. »

– **Jean-Pierre Colignon** :

- 3^e dictée de Leucate, médiathèque Henry-de-Monfreid, Port-Leucate, le 29 juillet, à 16 heures.

- Dictée du Salon du livre du Croisic, le 24 septembre. Renseignements : l.brechet@lecroisic.fr et mairie du Croisic au 02 28 56 78 50.

- À Antony, le 1^{er} octobre à 14 heures, pour **À la croisée des mots** (voir plus haut).

Corinne Mallarmé

Qui est l'artiste ?

Depuis quelques années, un personnage classique exhalant un parfum de modernité quitte les ors des musées pour illustrer nos couvertures. Ainsi de *L'Enfant à la tablette* (où le toton de Chardin fait place à une tablette), *Bibliothécaire au téléphone* (d'après Arcimboldo), *Le Scribe au pupitre* (d'après Carpaccio), *Molière aux mots croisés* (d'après Coypel). Ces appropriations de peintures célèbres sont dues au pinceau joyeux et talentueux d'Anne Broomer, membre de DLF, également paysagiste à ses heures. Chapeau, l'artiste ! (Les originaux, acryliques de petite taille, sont visibles dans nos bureaux de l'avenue de Versailles.)

Elisabeth de Lesparde

Solution des mots croisés

du numéro 259, page 60.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	N	T	H	E	R	E	S	
2	E		U		E	C	H	O		R
3	R	S		T	R	E	I	L	L	E
4	R	E	T	R	O		N	E	I	L
5	O	C	E	A	N		O		O	U
6	Q	U	O	I		I	C	O	N	E
7	U	L		N	I		E	T	C	
8	E	I	P		D	O	R	E	E	S
9	T	E	R	R	E		O	R	A	N
10		R	E	U	S		S	O	U	E



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :
Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :
Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :
..... Vous avez connu Défense de la langue
Services que vous pourriez rendre à française par :
l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	40*	45
Cotisation couple avec abonnement	45*	50
Cotisation sans abonnement	30*	30
Abonnement seul	35	40
Étudiant (moins de 25 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	65	

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



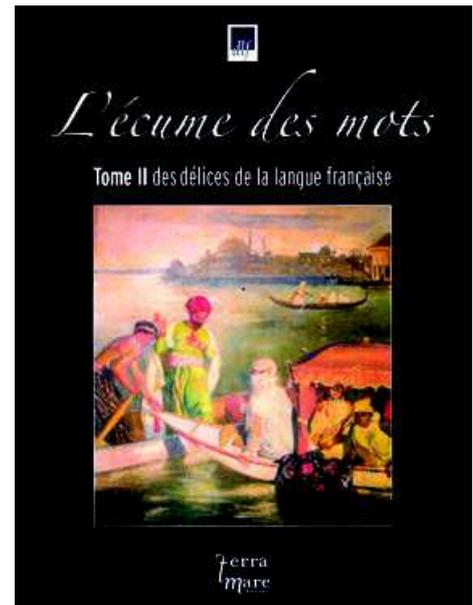


L'Écume des mots

TOME II DES DÉLICES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Sous la direction de Grégoire Boucher et Françoise de Oliveira, préface de Xavier Darcos, de l'Académie française, postface de Jacky Deromedi, sénateur des Français établis hors de France, illustrations des peintres officiels de la Marine (Éditions Terra Mare, 2016, 200 p., 15 €, frais de port 5 €).

À commander au secrétariat de DLF,
222, avenue de Versailles,
75016 Paris



Prix Richelieu 2017

Tous les membres de DLF sont invités à signaler, avant le 10 octobre, au secrétariat de DLF, les journalistes de la presse écrite auxquels pourrait être attribué le prix Richelieu 2017.

PROCHAINE RÉUNION

À noter dans votre agenda :

Déjeuner d'automne : jeudi 13 octobre 2016,
au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30,
144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 37 €).

Notre invité d'honneur sera Daniel Lacotte,
auteur de nombreux ouvrages, dont cette année :
Disons et proverbes les plus truculents de la langue
***française* (voir p. 64).**

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin,
secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.





OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **40 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVI** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

